La Vie Communale

Commune de
GOUVY

- Commune de Gouvy - Villages de la Musique P. 19.
- Le Service Culturel Horizon vous donne rendez-vous P. 20
- Agenda du SI Gouvy au centre

Commune de Gouvy – N° 18 – Avril 2013

SOMMAIRES

Quelques mots du Bourgmestre et du Collège… ---------- 3
Population – État civil ---------- 4
L'administration vous informe ---------- 5
Conseil communal ---------- 6
Les pompiers vous informent ----------12
Région wallonne - enquête publique ----------13
Nature - Environnement ----------16
Tourisme ----------21
Enfance – Jeunesse – Enseignement ----------22
ONE ----------23
Jumelage Gouvy - Suze-la-Rousse ----------25
Le Service Culturel vous donne rendez-vous… ----------26
Culture----------28
Commune de Gouvy - Villages de la Musique ----------29
Social----------30
Ainés ----------31
Sport ----------32
Économie – Emploi ----------36
Vie associative ----------37
Souvenons-nous de Geneviève----------39
Artistes de la Commune de Gouvy ----------40

Agenda du S.I. Gouvy au centre

La Vie Communale est rédigée en respectant les règles de la nouvelle orthographe.

Éditeur Responsable : Collège Communal, Bovigny, 59 – 6671 Bovigny

Coordination communale : Valérie GROLET – valerie.grolet@gouvy.be

À l'attention des groupements et associations

La prochaine édition de La Vie Communale sortira fin juin 2013. Pour toute insertion dans la vie communale, veuilliez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be

Administration Communale :

Bovigny, 59 – 6671 GOUVY • Tél. : 080/29.29.29 Fax : 080/29.29.39
Secrétaire Communale : delphine.neve@gouvy.be

Horaire : du lundi au vendredi de 8h à 16h (Travail à bureau fermé le jeudi après-midi).
Service population ouvert jusque 17h le mardi et de 9 à 12h le samedi hors congés scolaires.

Quelques mots du Bourgmestre et du Collège…

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Durant la campagne électorale, nous nous sommes engagés à rendre à « La Vie Communale » la place qui est la sienne, à savoir à en refaire « LE » bulletin informatif officiel de la Commune, qui présente le travail de ses élus, les initiatives et les réalisations des services communaux, le journal qui met en évidence les activités des groupements et associations de notre commune, etc.

À la lecture de ce troisième numéro « nouvelle formule », je crois pouvoir affirmer que nous sommes occupés à relever ce challenge avec succès, même si, bien entendu, nous comptons améliorer encore bien des choses, notamment en prenant en compte les remarques que vous nous transmettrez.

Quelles sont les principales améliorations que nous avons apportées à cette revue ?

- **Lisibilité :** nous avons mis en place une nouvelle maquette plus « adulte », plus « professionnelle », mais aussi plus « intuitive » que la précédente, avec pour objectif principal de faciliter la lecture des articles plutôt que d'ajouter de jolis effets de mise en page… sans réels apports informatifs.
- **Résumé des Conseils Communaux :** voici bien la fonction première d'un journal communal : informer de manière concise, mais néanmoins précise, les citoyens et les résidants, de l'essentiel des sujets dont débattent vos conseillers communaux. Vous les avez élus, ils vous représentent ; à ce titre, ils ont le devoir de vous informer et de vous expliquer la nature, le contenu, le but de leurs interventions et de leur travail… Comment instaurer un vrai dialogue si, en effet, vous ne savez pas de quoi ils parlent et débattent ?
- **Recentrage du rédactionnel sur les activités locales :** il n'est pas rare qu'on nous demande de consacrer une voire plusieurs pages à des activités, intéressantes sans doute, mais qui se déroulent en dehors du territoire de notre commune. Désormais, à de rares exceptions près, nous refuserons de publier ces informations dans « La Vie Communale ». À l'inverse, nous les publierons volontiers sur le site internet de la commune. La publication « papier » a un cout que nous venons de réussir à réduire autant que possible (voir ci-dessous), mais qui n'est pas négligeable (75 € pour chaque feuille recto verso supplémentaire…).
- **Division par trois du délai de publication :** jusqu'il y a peu, les articles devaient être rentrés à Mme Valérie Grolet, employée communale chargée de la coordination de notre revue périodique, au plus tard six semaines avant la parution du journal… Difficile, eu égard à ce délai, de publier des « nouvelles fraiches ». Si des modifications de dernière minute étaient parfois possibles, elles restaient toutefois lourdes et très compliquées. À présent, grâce à la nouvelle formule que nous avons mise en place (… en dissociant les taches d'édition, de mise en page et d'impression), et même si nous demandons toujours de nous fournir les articles et les annonces d'activités dès que possible, nous pouvons sans difficulté modifier la maquette jusque 15 jours avant la publication, et des corrections « de dernière minute » seront encore possibles 10 jours avant le jour de la distribution.
- **Réduction du cout :** éditer un journal couleur en un petit nombre d'exemplaires (2.500) est couteux, ceci d'autant plus que nous voulons que notre journal communal soit exempt de publicités commerciales. En lançant des appels d'offres plus précis, mieux détaillés et en scindant les tâches comme indiqué ci-dessus, nous avons fait baisser le cout de 16 % par rapport à l'an dernier. (Pour information, cette édition de 44 pages coute 3.531 €, sans compter, bien entendu, le travail de l'employée communale y affectée.) Maintenir ce cout dans des limites raisonnables tout en améliorant encore la qualité de ce journal est et restera pour nous un défi permanent.
- **Économies encore :** Depuis plus d'un an, le « Syndicat d'Initiative des Sources de l'Ourthe Orientale à Gouvy ASBL » édite un agenda fort apprécié par les touristes, le secteur Horeca, les associations locales et les propriétaires de gites (4 pages en 1500 ou 2500 exemplaires, suivant la saison). La « Vie Communale » publiait, elle aussi, un agenda des manifestations tandis que le site internet de la Commune en proposait aussi une version électronique. En coordonnant le tout pour concevoir, éditer et publier un seul agenda, non seulement le S.I. réalisera une économie de plus de 300 € par exemplaire,

mais la Commune réalisera, de son côté, une importante économie de temps de travail… et on y gagnera en efficacité !

- **Coordination avec le site internet de la commune (www.gouvy.be) :** toujours dans le domaine de la communication, c'est à cela que nous nous attachons à présent : ne vous étonnez donc pas si, dans les semaines à venir, certaines pages du site sont « brouillonnes », « mal ficelées » : le site est en pleine rénovation, ceci bien entendu pour lui donner une meilleure visibilité et une plus grande efficacité.

Le collège échevinal et moi-même espérons que les modifications de votre revue vous donneront entière satisfaction : n'hésitez surtout pas à nous transmettre vos avis, critiques et suggestions.

Pour le Collège,
le Bourgmestre

Claudy Leruse

POPULATION – ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MARIMAN Matheo né à Saint-Vith, le 10/01/2013 ; fils de Christopher et de FRANSOLET Laurence de Gouvy.

BRACK Samuel né à Saint-Vith, le 20/01/2013 ; fils de Frédéric et de BATTEUX Nathalie de Bovigny.

HUSQUET Romain né à Saint-Vith, le 21/01/2013 ; fils de Sébastien et de MOINET Sabrina de Courtil.

DECHÊNE Lilou née à Libramont-Chevigny, le 27/01/2013 ; fille de Julien et de CAPRASSE Florence de Sterpigny.

MOREAU Nathan né à Libramont-Chevigny, le 13/02/2013 ; fils de Julien et de SCHMITZ Emilie de Steinbach.

BARTLAM Anne-Catherine née à Saint-Vith, le 16/02/2013 ; fille de Sébastien et de MAYÈRES Véronique de Beho.

LENDERS Malo né à Liège, le 10/02/2013 ; fils de Gil et de SCHIFFLER Maurine de Limerlé.

MARQUET Ugo né à Malmedy, le 22/02/2013 ; fils de Olivier et de RIDREMONT Katty de Gouvy.

STIERS Tessa née à Saint-Vith, le 26/02/2013 ; fille de Cédric et de BOULANGER Cynthia de Gouvy.

SCHNEIDERS Alex né à Saint-Vith, le 08/03/2013 ; fils de Raphaël et de KAUTEN Jennifer de Gouvy.

NIZETTE Lena née à Saint-Vith, le 14/03/2013 ; fille de Didier et de RÉMY Aurore de Limerlé.

DÉCÈS

LOUIS Maurine, fille de Cédric et Françoise Caprasse, née « sans vie » le 20 novembre 2012 à Liège

DEMAZY Camille époux de Brabander Jamine ; décédé le 28/12/2012 à l'âge de 92 ans.

BOVY Joseph veuf de Walrand Emilie ; décédé le 14/01/2013 à l'âge de 94 ans.

LENTZ Gilbert ; décédé le 26/01/2013 à l'âge de 57 ans.

FORÊT Jules veuf de Debossines Denise ; décédé le 03/02/2013 à l'âge de 88 ans.

STECKER Anna veuve de Weles Leon ; décédée le 07/02/2013 à l'âge de 97 ans.

THUNIS Joëlle veuve de Lux André ; décédée le 02/02/2013 à l'âge de 53 ans.

BLANJEAN Jacques époux de Diederen Edith ; décédé le 04/02/2013 à l'âge de 62 ans.

CLOTUCHE Jules époux de Leyens Gertrud ; décédé le 09/03/2013 à l'âge de 89 ans.

COLLARD Marie José veuve de Spoiden Gaston ; décédée le 19/03/2013 à l'âge de 89 ans.

CHALON Constant ; décédé le 23/03/2013 à l'âge de 74 ans.

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Noces d'or des époux Joseph et Jeanine Schmitz-Doutreloup

Il y a 50 ans, Joseph et Jeanine se sont dit oui. Une grande aventure commence pour eux deux.

Toi, Jeanine, originaire de Bra-sur-Lienne, tu as 22 ans et travailles, je pense, au Grand Bazar à Liège ; Joseph né à Bovigny, tu as alors 28 ans et tu es engagé à la Société Nationale des Chemins de fer Belges.

L'un rue de Tilff, l'autre rue Vaudrée, vous vous unirez le 23 mars 1963 à la commune d'Angleur devant le Bourgmestre Franssen.

Jeunes tourtereaux, vous allez vivre à Liège et à Kinkempois entre autres, pendant plus de 17 ans, mais l'appel de notre Ardenne profonde est plus fort. En 1978, c'est le grand retour vers Courtil. Je pense que quelques mois passés chez Marie-Antoinette resteront à jamais gravés dans votre mémoire ; votre hôtesse était d'une gentillesse sans limites !

Nouvelle maison, nouvelle vie, main dans la main, vous arrivez sur la route d'Halconreux où votre petit cocon se crée. Malgré les ennuis de santé de l'un et l'autre, les aléas de la vie, Jeanine et Joseph, vous continuez à entretenir votre petit nid, jardin, environnement où tout vous colle à la peau !

Nous voici réunis aujourd'hui, autour d'un bon verre, pour consacrer ces belles années de vie commune et surtout pour vous souhaiter de continuer de la sorte le plus longtemps possible.

Merci pour votre accueil

Ghislaine Lejeune et Guy Schmitz

L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

VOUS DÉSIREZ CONTACTER LE COLLÈGE COMMUNAL ?

L'adresse mail collegecommunal@gouvy.be est relevée par les services administratifs de la Commune.

Si vous souhaitez une réponse rapide ou un contact personnel, n'hésitez pas à contacter directement le bourgmestre et les échevins. Aux adresses mail et aux numéros ci-dessous, nous nous efforçons de vous donner une première réponse dans les 24 à 48 heures (*) ;

- Claude LERUSE - 080/51.79.20 - 0479/51.79.21
  contact@claudeleruse.be
- Guy SCHMITZ - 0474/63.13.79
  guy.schmitz@gouvy.be
- Armand BOCK - 0495/10.56.9
  armand.bock@gouvy.be
- Ghislaine LEJEUNE - 0472/31.34.76
  ghislaine.lejeune@gouvy.be
- Jules LEJEUNE - 0495/10.82.03
  jules.lejeune@gouvy.be
- Christophe LENFANT - 0476/95.71.82
  christophe.lenfant@gouvy.be

(*) Par téléphone, n'hésitez surtout pas à laisser des messages avec vos coordonnées : nous y répondons vraiment dans les meilleurs délais.

PERMANENCE DES AGENTS DU CONTRÔLE DES CONTRIBUTIONS LE JEUDI 13 JUIN 2013.

De 9 h à 12 h 30 à la salle du conseil, ils vous aideront à compléter votre déclaration fiscale relative à l'exercice d'imposition 2013, revenus de l'année 2012.

N'oubliez pas de prendre l'ensemble des documents dont vous avez besoin afin de remplir votre déclaration (emprunt hypothécaire — fiches récapitulatives des revenus du ménage...).

Information & Contact

Administration Communale
Bovigny, 59 - 6670 Gouvy - 080/29.29.29

TOUTES-BOITES

Comme chaque année, la commune de Gouvy réalise un toutes-boites vous informant des activités qui auront lieu durant les vacances d'été.

Vous avez un évènement ou une activité à partager dans ce toutes-boites ?

Information & Contact

Vanessa DEGUELDRE - 080/29.29.33
vanessa.degueldre@gouvy.be

Envoyez-lui les informations (au format traitement de texte sans mise en page) avant le 17 mai 2013.

CONSEIL COMMUNAL

Information relative à la présentation sommaire des points traités lors des séances du Conseil communal.

Avertissement :

Faute de place, il n'est pas possible de reprendre dans cette revue l'ensemble du procès-verbal des séances du Conseil Communal. VOUS NE RETROUVEREZ ICI QUE L'ESSENTIEL DES POINTS DONT LE CONSEIL A DÉBATTU. Si vous souhaitez consulter le procès-verbal dans son intégralité, il est à votre disposition sur le site internet de la commune (www.gouvy.be). Vous pouvez aussi le consulter dans les bureaux de l'Administration (Demander Me Huget - 080/ 29 29 29)

Les procès-verbaux des séances du Conseil ne sont valables que lorsqu'ils ont été approuvés par la majorité des conseillers, généralement au cours de la séance suivante. C'est ce qui explique que cette information ne peut légalement vous parvenir qu'avec un certain retard.

La meilleure façon d'être bien informés, et en direct, est d'assister aux réunions du Conseil Communal. Vous êtes les bienvenus. Pour connaitre la date des prochaines réunions du Conseil et savoir de quoi l'on débattra, il suffit d'envoyer un courrier ou un mail à madame la Secrétaire communale (delphine.neve@gouvy.be) en demandant que l'on vous fasse parvenir l'ordre du jour des prochaines réunions du Conseil : n'hésitez pas, c'est gratuit !

Le Bourgmestre, Claude Leruse.

Séance du 20 décembre 2012

Monsieur André HUBERT est excusé.

(1) Déclaration individuelle d'apparentement.

Le Conseil prend acte des déclarations d'apparentement ou de regroupement des Conseillers communaux (Au terme de la loi, seuls peuvent siéger dans les intercommunales les Conseillers Communaux les conseillers membres d'un parti politique ou apparentés à un parti.).

- PS MM. Bruno AMORY,
Sophie LALOUX,
Willy LEONARD,
Claudy LERUSE.

- M.R. MM. Ghislaine LEJEUNE,
Guy SCHMITZ,
Armand BOCK.

- C.D.H. MM. Jules LEJEUNE,
Renaud BRION,
André HUBERT,
Véronique LÉONARD,
Marc GRANDJEAN,
Christophe LENFANT,
Jean-Marie MASSARD,
Isabelle TOURTEAU,
Thérèse DASSENOY.

- NON apparentée : Mlle Delphine PAQUAY.

(8) Intercommunale Parc Naturel des deux Ourthes

Décision est prise de verser une avance sans intérêt de 25.000 €, remboursable au terme de la législature, soit au 01/12/2018, en un seul paiement, pour permettre à la commission de gestion du Parc Naturel des Deux Ourthes de disposer de liquidités suffisantes nécessaires afin de faire face aux dépenses liées aux projets.

(9) Demande de la S.C. HOLDING et SERVICES, c/o M. et Mme U. SCHNEIDERS-COLIN, pour la création d'un lotissement en 9 lots à OURTHE,

Modification de l'alignement du chemin vicinal no 1 à OURTHE et cession de voirie.

Le Conseil émet **un avis favorable** sur le dossier en demande de permis de lotir défini ci-dessus en ce qui concerne la modification de l'alignement du chemin vicinal n° 1 à Ourthe et la zone de cession en voirie.

(10) Acquisition de radars préventifs - Accord de principe.

DÉCIDE du principe d'acquérir 4 radars dont deux préventifs fixes et deux mobiles.

(11) Marchés publics de travaux, fournitures et de services :

Le Conseil délègue au Collège communal, dans les limites des crédits inscrits à cet effet au budget

ordinaire, le pouvoir de choisir et de fixer les conditions générales et le mode de passation de tous les marchés de travaux, de fournitures ou de services relatifs à la gestion journalière de la commune à l'exception des marchés décrits comme suit :

- Fournitures de matières premières destinées à l'usage du service de la voirie et du service des eaux telles que la fourniture de concassés, de poussier, de béton et de tarmac.
- Fourniture de pièces pour la distribution de l'eau.
- Réfection de murs.
- Entretien et réparation de toitures.
- Entretien et réparation de chaudières.
- Travaux de terrassement et de nivèlement.
- Acquisition de produits finis en béton et matières plastiques.
- Acquisition de panneaux pour la menuiserie.

Si le Conseil communal estime que le Collège communal n'a pas respecté la loi, il lui retirera la délégation ci-devant.

(12) Protection des animaux perdus, abandonnés ou errants (principalement les chiens). Adhésion au service salubrité, sécurité et hygiène assuré par la Société Protectrice des Animaux asbl.

DÉSIGNE :

La Société Protectrice des Animaux « Tierheim Schoppen » asbl – Aussenborner Weg, 2 à 4770 Amel pour assurer les obligations imposées aux autorités locales en matière de refuge pour animaux errants, de prise en charge d'animaux recueillis, blessés sur la voie publique, à l'état de cadavre ou saisis par un service de police.

PRÉCISE :

Que les interventions réputées urgentes sollicitées par les services de police de la commune auront prévention sur toutes autres ;

Qu'en contrepartie pour ces services rendus, la commune de GOUVY lui sera redevable d'un montant annuel forfaitaire de 0,38 € par habitant ;

En cas de découverte d'un animal perdu ou en cas de perte d'un chien, durant la journée, appeler le refuge « Tierheim » à Schoppen (Amel), Aussenborner Weg 2 - 0495/471588 - 080/643953

Après 18 h, contacter la Police, qui amène le chien au refuge.

Séance du 23 janvier 2013

(1) Conseil communal - Règlement d'ordre intérieur.

Après discussion et modification de quelques points au projet proposé par le Collège communal, le règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal est approuvé à l'unanimité. Vous en trouverez le texte complet sur le site internet.

Il précise entre autres :

Section 7 – Les modalités d'information à la presse et aux habitants.

Chapitre 6 – Le droit d'interpellation du Conseil communal par les habitants.

(2) Nomination du Président du C.P.A.S. en qualité de membre du Collège communal.

Acte de prestation de serment de monsieur Christophe LENFANT, Président du C.P.A.S.

(8) Taxes sur les immeubles inoccupés - Exercice 2013.

Délibération du Collège Provincial en séance du 13 décembre 2012 - Approbation partielle - modification.

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL ARRÊTE :

§1. Il est établi, pour l'exercice 2013 une taxe communale annuelle sur les immeubles bâtis inoccupés. Le taux de la taxe est fixé à 100 euros par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou de partie d'immeuble bâti, tout mètre commencé étant dû en entier.

Sont visés les immeubles bâtis, structurellement destinés au logement ou à l'exercice d'activités économiques de nature industrielle, artisanale, agricole, horticole, commerciale, sociale, culturelle ou de services, qui sont restés inoccupés pendant une période comprise entre deux constats consécutifs distants d'une période minimale de 6 mois.

§2. Le fait générateur de la taxe est le maintien en l'état d'un immeuble ou partie d'immeuble visé ci-dessus pendant la période comprise entre deux constats successifs qui seront distants d'une période minimale de 6 mois.

(9) Patrimoine communal. Revitalisation urbaine à Gouvy sur le site de la résidence-services (PCA dit « Bastin »)

Mission d'assistance à maitrise d'ouvrages d'Idélux - Projets publics.

DÉSIGNATION.

Sur proposition du Collège communal ;

Par 10 voix POUR et 7 voix CONTRE, DÉCIDE :

De confier la mission d'assistance à maitrise d'ouvrage et la mission de surveillance de chantier

pour la réalisation de l'opération de revitalisation urbaine liée à l'opération dite résidence-services RESIGouvy à Idélux-Projets Publics sur base d'un forfait de 65.000 €.

(10) Adoption provisoire du projet de plan communal d'aménagement (P.C.A.) dit « Bastin » à Gouvy, ainsi que du plan d'expropriation et du rapport sur les incidences environnementales (R.I.E.).

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL

Adopte provisoirement le projet de plan communal d'aménagement (P.C.A.) dit « Bastin » à Gouvy, le plan d'expropriation lié à celui-ci et le rapport sur les incidences environnementales (R.I.E.), et charge le Collège de le soumettre à enquête publique.

(11) Désignation d'un auteur de projet pour la phase réalisation du parc didactique et de détente de Bovigny

Par 10 voix POUR et 7 voix CONTRE, DÉCIDE :

D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché « Désignation d'un auteur de projet pour la phase réalisation du parc didactique et de détente de Bovigny » (en face de la Maison communale) établis par le Service Marchés Publics. Le montant estimé s'élève à 10.000,00 € hors TVA ou 12.100,00 €, 21 % TVA comprise.

(12) Acquisition d'un corrélateur.

Le Conseil approuve les conditions et modes de passation de marché pour l'acquisition d'un corrélateur (détecteur de fuite dans les conduites d'eau).

(14) École fondamentale communale de GOUVY.

DÉSIGNATION des représentants du Pouvoir Organisateur au sein du Conseil de Participation. Guy SCHMITZ, Ghislaine LEJEUNE, Bruno AMORY, Véronique LÉONARD.

(15) École fondamentale communale de GOUVY.

DÉSIGNATION des représentants du Pouvoir Organisateur au sein de la Commission Paritaire Locale (CoPaLoc). Guy SCHMITZ, Ghislaine LEJEUNE, Bruno AMORY, Marc GRANDJEAN, Véronique LÉONARD.

(16) Comité de concertation Commune/C.P.A.S.

DÉSIGNE 2 membres qui, avec le Bourgmestre, constitueront la délégation du Conseil communal au sein du Comité de concertation Commune/C.P.A.S. : Armand BOCK - Thérèse NOERDINGER.

(17) Syndicat d'Intiative des Sources de l'Ourthe Orientale asbl.

DÉSIGNATION des représentants de la Commune de GOUVY au Conseil d'Administration : Bruno AMORY, Willy LÉONARD, Renaud BRION.

(18) Renouvèlement d'une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

charge le Collège communal de lancer un appel public dans le mois de la décision d'installation.

(19) Contrat de rivière Ourthe.

De mandater comme représentants de la commune au Comité de rivière Ourthe : Christophe LENFANT, effectif et Bruno AMORY, suppléant.

(20) Contrat de rivière Amblève.

Christophe LENFANT, comme représentant de la Commune de Gouvy au sein de l'asbl Contrat de rivière Amblève.

(21) Gestion du système de cartographie communale - Groupement d'Information Géographique (G.I.G.).

DÉCIDE de DESIGNER Ghislaine LEJEUNE, pour y représenter la Commune.

(22) Intercommunale IDELUX.

décide de DÉSIGNER, au titre de délégués auprès de l'Intercommunale IDELUX : Armand BOCK, Guy SCHMITZ, Marc GRANDJEAN, André HUBERT, Renaud BRION.

(23) Intercommunale IDELUX Finances.

décide de désigner, au titre de délégués auprès de l'Intercommunale IDELUX Finances : Armand BOCK, Guy SCHMITZ, Bruno AMORY, Thérèse NOERDINGER, Renaud BRION.

(24) Intercommunale IDELUX Projets publics.

décide de DÉSIGNER, au titre de délégués auprès de l'Intercommunale IDELUX Projets publics pour y représenter la Commune à l'occasion des Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires Guy SCHMITZ, Jules LEJEUNE, Christophe LENFANT, Thérèse NOERDINGER, Renaud BRION.

(25) Intercommunale A.I.V.E.

décide de DÉSIGNER, Guy SCHMITZ, Jules LEJEUNE, Marc GRANDJEAN, André HUBERT, Jean-Marie MASSARD.

(26) Intercommunale A.I.V.E. - Secteur Valorisation et Propreté.

décide de DÉSIGNER, au titre de délégués auprès de l'Intercommunale A.I.V.E. – Secteur Valorisation et Propreté : Guy SCHMITZ, Armand BOCK, Christophe LENFANT, André HUBERT, Jean-Marie MASSARD.

(27) Intercommunale IMIO.

décide de DÉSIGNER, au titre de délégués auprès de l'Intercommunale IMIO (logiciels de gestion) pour

y représenter la Commune : Claude LERUSE, Ghislaine LEJEUNE, Sophie LALOUX, Renaud BRION, Delphine PAQUAY.

(28) Intercommunale SOFILUX.

décide de DÉSIGNER, au titre de délégués auprès de l'Intercommunale SOFILUX : Armand BOCK, Ghislaine LEJEUNE, Willy LEONARD, Jean-Marie MASSARD, Véronique LÉONARD.

(29) Intercommunale INTERLUX.

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE : de DÉSIGNER : Armand BOCK, Ghislaine LEJEUNE, Willy LEONARD, Jean-Marie MASSARD, Véronique LÉONARD.

(30) Intercommunale VIVALIA.

décide de DÉSIGNER, au titre de délégués auprès de l'Intercommunale VIVALIA : Ghislaine LEJEUNE, Marc GRANDJEAN, Christophe LENFANT, Thérèse NOERDINGER, Isabelle TOURTEAU.

(31) Intercommunale Parc Naturel des Deux Ourthes (P.N.D.O.)

décide de DÉSIGNER au titre de délégués auprès de l'Intercommunale P.N.D.O. Jules LEJEUNE, Willy LEONARD, Christophe LENFANT, Renaud BRION, Delphine PAQUAY.

(32) Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.).

Ghislaine LEJEUNE, Bruno AMORY, Willy LEONARD, Sophie LALOUX, Marie-Thérèse CHERAIN, Raphaël SCHNEIDERS sont désignés pour être des futurs associés composant l'association sans but lucratif Agence Locale pour l'Emploi de GOUVY.

(33) P'tits Soleils asbl.

ARRÊTE comme mandataires au Conseil d'administration de l'ASBL précité, et par la même occasion, comme représentant de la Commune de GOUVY aux Assemblées Générales : Bruno AMORY, Marc GRANDJEAN, Véronique LÉONARD, Stéphanie FRERES.

(34) Clinique Saint-Joseph de Saint-Vith.

DÉSIGNE monsieur Christophe LENFANT, en qualité d'observateur au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'A.S.B.L. « Clinique Saint-Joseph » à Saint-Vith.

(35) Asbl Maison du Tourisme « Pays du Val de Salm et Sources de l'Ourthe »,

Claude LERUSE, Jules LEJEUNE Michel MEUNIER, pour représenter la Commune de GOUVY aux Assemblées Générales.

(36) Gestion Logement Gouvy (G.L.G.)

décide de DÉSIGNER, au titre de délégué auprès de l'ASBL « Gestion Logement Gouvy » : Ghislaine LEJEUNE, Christophe LENFANT, Sophie LALOUX, Delphine PAQUAY, Isabelle TOURTEAU.

(37) Agence Immobilière Sociale Nord-Luxembourg A.S.B.L.

décide DE PROPOSER comme candidat au Conseil d'Administration de l'ASBL susdite : Ghislaine LEJEUNE.

(38) La Terrienne du Luxembourg S.C.R.L.

décide DE DÉSIGNER, au titre de délégués auprès de la Terrienne du Luxembourg S.C.R.L. pour y représenter la Commune de GOUVY : Ghislaine LEJEUNE, Sophie LALOUX, Jean-Marie MASSARD.

DE PROPOSER comme candidat au Conseil d'Administration de la Société susdite : Ghislaine LEJEUNE.

(39) Société de Logements Publics de la Haute Ardenne.

décide DE DÉSIGNER, au titre de délégués auprès de la Société de Logements Publics de la Haute Ardenne pour y représenter la Commune de GOUVY : Ghislaine LEJEUNE, Christophe LENFANT, Sophie LALOUX, Jean-Marie MASSARD, Véronique LÉONARD.

(40) Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne. :

décide de désigner les personnes suivantes pour représenter le Conseil communal à l'Assemblée Générale : Jules LEJEUNE, Christophe LENFANT.

De proposer la personne suivante au Conseil d'Administration de la Maison de l'Urbanisme : Jules LEJEUNE.

(41) Union des Villes et Communes de Wallonie.

décide DE DÉSIGNER, pour y représenter la Commune de GOUVY : Renaud BRION.

(42) Motion de soutien aux agriculteurs producteurs laitiers.

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE DE SOUTENIR les agriculteurs producteurs laitiers ainsi que tous les producteurs viandeux dans leurs démarches pour obtenir un juste prix de leur production.

(45) Création de commissions de travail au sein du conseil communal

Considérant la proposition des membres de la minorité ;

Considérant qu'une mise en place formelle de 6 commissions s'avère prématurée étant donné les priorités établies par le Collège communal ;

Par 10 voix POUR et 7 voix CONTRE, La proposition des conseillers de la minorité est REJETÉE.

RAPPEL

Le Procès verbal de cette réunion du Conseil a été approuvé en séance du 21 février 2013. les extraits ci-dessus n'en donnent qu'un bref résumé incomplet qui ne saurait avoir aucune valeur officielle. Les personnes qui le souhaitent peuvent consulter le P.V. complet sur le site internet de la commune ou à l'Administration communale.

Séance du 21 février 2013

Madame Sophie LALOUX et monsieur Jules LEJEUNE sont excusés.

(1) Motion de soutien aux habitants de Steinbach dans leur recours contre l'installation d'éoliennes trop proches des habitations.

Le Conseil Communal, par 8 voix POUR, 1 voix CONTRE et 6 ABSTENTIONS, affirme par la présente son soutien aux habitants de Steinbach dans leurs démarches auprès du Conseil d'État pour obtenir l'annulation du permis d'implanter les éoliennes tel qu'il a été octroyé par le mi-nistre Henry.

Confirme la décision prise par le Conseil Communal le 22 septembre 2011.

(2) Classement en catégorie 12 de la commune de GOUVY.

PRISE EN ACTE.

Considérant que la commune de Gouvy compte, au 1er janvier 2012, 5.008 habitants ;

PREND ACTE Du classement de la commune de Gouvy en catégorie 12 au 3 décembre 2012.

De la modification des traitements des Bourgmestre et Échevins conformément à l'article L1123-15 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

(3) Asbl Maison du Tourisme « Pays du Val de Salm et Sources de l'Ourthe »

DÉSIGNATION des représentants du Conseil communal aux Assemblées Générales.

Vu les statuts de l'ASBL, notamment l'article 4, considérant que les représentants aux Assemblées Générales de l'ASBL doivent être choisis parmi les membres du Conseil communal ; considérant que monsieur Michel MEUNIER, désigné lors de la séance précédente, n'est pas conseiller communal ;

Revu notre délibération du 23 janvier 2013 ;

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE DE DÉSIGNER :

Claude LERUSE, Jules LEJEUNE, André HUBERT, pour représenter la Commune de GOUVY aux Assemblées Générales de l'A.S.B.L. Maison du Tourisme « Pays du Val de Salm et Sources de l'Ourthe ».

(4) Intercommunale SOFILUX.

DÉSIGNATION d'un représentant au Conseil d'administration.

décide DE PROPOSER comme candidat au Conseil d'Administration de l'Intercommunale SOFILUX : monsieur Armand BOCK.

(7) École libre Saint-Joseph de LIMERLÉ.

Garantie de prêt bancaire sur les travaux d'aménagement.

Le Conseil décide de se porter garant envers Belfius Banque, du prêt de 35.000,00 € contracté par l'école libre Saint-Joseph de Limerlé afin de financer les travaux effectués pour leur école.

(9) Création du groupe de travail « Sport Culture et Associations ».

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE :

De désigner les membres du groupe de travail « Sport – Culture et Associations » :

Pour le groupe ENSEMBLE : Guy Schmitz, Marc Grandjean, Bruno Amory

Pour le groupe OSE : Isabelle Tourteau, Delphine Paquay, Véronique Léonard

Pour le groupe ROC : Armand Bock, Ghislaine Lejeune

Ce groupe de travail sera présidé à l'initiative de l'Échevin des Sports qui en assurera la gestion et le suivi.

(11) Appel à projets Funérailles et Sépultures 2012-2013.

« Travaux d'entretien et de mise en valeur des monuments mémoriels et des sépultures des acteurs des guerres 14/18 et 40/45 ».

DÉCISION.

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE :

De répondre à l'appel à projets Funérailles et Sépultures 2012-2013 dans le but de rénover le monument aux morts situé dans le cimetière de Gouvy-Village ;

D'associer la classe de 5e secondaire de l'école Athénée de Vielsalm à ce projet pour réaliser le volet pédagogique.

(13) Acquisition d'un dispositif d'information des citoyens par courriels ou par SMS.

Conditions et mode de passation.

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE :

D'approuver le cahier spécial des charges No 2013-182 et le montant estimé du marché « Acquisition d'un dispositif d'information des citoyens par courriels ou par SMS », établis par le Service Marchés Publics. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des

charges pour les marchés publics. Le montant estimé pour une période de 3 ans s'élève à 9.090,91 € hors TVA ou 11.000,00 €, 21 % TVA comprise.

(14) Modernisation du réseau de production et traitement de l'eau de la zone Ouest - Étude relative à la fourniture d'énergie de la station.

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE :

De confier à monsieur Gh. Collignon de l'AIVE la mission d'étude, de la fourniture d'énergie de la station via l'installation de panneaux photovoltaïques et/ou d'une microturbine. La mission d'étude sera réalisée dans le cadre du montant approximatif du subside octroyé par le Fonds d'Impulsion de la Province de Luxembourg.

(15) Lot G10 : Jonction des réseaux de Honvelez et Bovigny sur la conduite Rogery-Courtil en remplacement des captages existants — N68.

APPROBATION

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE :

D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché « Jonction des réseaux de Honvelez et Bovigny sur la conduite Rogery-Courtil en remplacement des captages existants (Lot G10) », Le montant total estimé s'élève à 202.794,00 € HTVA (0 % TVA). La part communale s'élève à 136.091,50 € HTVA (0 % TVA), l'autre part du projet qui s'élève à 66.702,50 € HTVA (0 % TVA) est à charge de la SPGE.

(17) Triennal 2010-2012 — année 2012 — priorités 1.

Reprise à charge de l'exercice 2013, par programme transitoire, des investissements pour lesquels le Service Public de Wallonie - Département des infrastructures subsidiées - n'a pas pris d'engagement définitif de subsidiation au 31 décembre 2012 :

Travaux de rénovation de l'église de OURTHE.

APPROBATION.

Considérant qu'il y a lieu d'établir un programme triennal transitoire reprenant le projet des travaux de rénovation de l'église de OURTHE ;

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL ARRÊTE :

Le programme triennal transitoire des travaux est approuvé et comprend les projets de travaux suivants :

Année 2012	Estimation des travaux	Estimation des travaux subsidiables
Rénovation de l'église de OURTHE	302.214 €	190.500 €

Le Conseil Communal SOLLICITE de monsieur le ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, la reprise à charge de l'exercice 2013, par plan transitoire, des investissements pour lesquels le Service Public de Wallonie, n'a pas pris d'engagement définitif de subsidiation au 31 décembre 2012.

(18) Vente d'un bus d'occasion.

Considérant que le prix de vente peut être estimé à 20.000 € ;

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL DÉCIDE :

De vendre par soumissions l'autocar communal de marque KAROSA.

(21) Patrimoine communal. Vente de la coupe de bois du printemps de l'année 2013.

Par 13 voix POUR et 2 voix CONTRE,

DÉCIDE :

De procéder à une vente de la coupe de bois du printemps.

Le produit des ventes fera partie du budget ordinaire 2013.

La vente se fera par soumissions, le VENDREDI 12 AVRIL 2013 à 14 heures.

RAPPEL :

Le Procès verbal de cette réunion du Conseil a été approuvé en séance du 21 mars 2013. les extraits ci-dessus n'en donnent qu'un bref résumé incomplet qui ne saurait avoir aucune valeur officielle. Les personnes qui le souhaitent peuvent consulter le P.V. complet sur le site internet de la commune ou à l'Administration communale.

LES POMPIERS VOUS INFORMENT

LES POMPIERS D'HOUFFALIZE

Conseiller en prévention incendie dans les habitations privées.

La fonction du Conseiller en Prévention Incendie consiste à dispenser gratuitement au citoyen des conseils objectifs et de qualité en matière de prévention des incendies dans les habitations privées.

Vous ne devez pas confondre avec le « Technicien en prévention incendie » qui lui traite des dossiers pour tous les autres bâtiments (hôtels, gites, écoles…).

- **Les tâches du CPI s'articulent autour de cinq axes :**

1. Sensibiliser le public via des séances d'informations diverses ;
2. Informer le public des risques éventuels d'incendie dans leur habitation ;
3. Rendre un avis objectif et sur mesure aux citoyens pour une sécurisation optimale ;
4. Sur demande, procéder à l'évaluation des mesures spécifiques qu'il a mises en œuvre ;
5. Sensibilisation avec des réunions, des exposés, des conférences sur la prévention des incendies dans les habitations privées.

- **Comment procéder ?**

Les personnes qui souhaitent des informations et des conseils pour leur maison sont invitées à prendre contact par téléphones ou par mail.

Vous avez deux possibilités :

1. Une date vous sera suggérée pour un exposé dans une salle de Gouvy (sera précisé ultérieurement). À l'issue de cet exposé, nous vous proposerons une visite chez vous afin de vous rendre un avis objectif et sur mesure ;
2. Nous pouvons vous fixer directement une visite chez vous afin de vous rendre un avis objectif et sur mesure. (Vous ne disposerez pas de l'information complète comme au point 1.)

C'est une procédure que nous vous proposons, mais c'est à vous de nous contacter afin que l'on puisse planifier l'ensemble des réunions, exposés et visites à domicile.

Pour des raisons de facilité à la population, nous pourrons dans le futur fixer les exposés dans les salles de villages.

S.R.I. HOUFFALISE

Information & Contact

Contact prévention :

Marc JACQMIN - 0498/24 59 81
marcjacqmin@hotmail.com

Claudy MARTINI - 0496/58 69 54
martini.c@base.be

Chef de service f. f.

S/Lt Claudy MARTINI
Route de La Roche, 49 - 6660 Houffalize

Tél. adm. : 061 / 28 93 70 - **Urgence : 112**

C'est un service gratuit à la population !

Le Conseiller en prévention incendie dans les habitations privées ne doit pas être confondu avec le « Technicien en prévention incendie ». Ce dernier établit des rapports de prévention pour certains bâtiments ouverts au public (hôtels, gites, écoles, salles de village, restaurants, etc.) soumis à autorisations d'exploitation du Bourgmestre. Pour les gestionnaires de tels établissements, nous vous informons que, dorénavant, les interventions du Technicien en prévention sont payantes.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter l'administration communale (Chantal Huget : 080/29 29 29 ou chantal.huget@gouvy.be).

RÉGION WALLONNE

Wallonie

Avis d'enquête

Avis à la population

Arrêté du Gouvernement wallon adoptant provisoirement le projet de révision du plan de secteur de Bastogne en vue de l'inscription de zones d'activité économique sur le territoire de la commune de Gouvy.

La création du Pôle Ardenne Bois de Gouvy est à l'origine du projet de révision de plan de secteur en cours. Ce projet de parc d'activité économique bimodal (voies ferroviaire et routière) nécessite la désignation de zones de compensation, c'est-à-dire d'échange entre des zones potentiellement urbanisables (ex. zone de services publics et d'équipements communautaires) et des zones non destinées à l'urbanisation (ex. zone forestière).

Dans le cadre de ce projet, une enquête publique est ouverte du **mercredi 20 mars 2013 au vendredi 3 mai 2013**.

Les documents exposés à l'enquête publique peuvent être consultés durant la période de 45 jours indiquée ci-dessus à l'administration communale de Gouvy, Bovigny 59 à 6670 Gouvy.

À la clôture de l'enquête publique, une réunion de concertation se tiendra le mercredi 8 mai 2013, à 20h00, à la salle du Conseil communal, Bovigny, 59, 6671 Gouvy.

Légende du plan de secteur pour les cartes reprises aux pages suivantes

- **Les affectations destinées à l'urbanisation sont :**
  - la zone d'habitat ;
  - la zone d'habitat à caractère rural ;
  - la zone de services publics et d'équipements communautaires ;
  - la zone de loisirs ;
  - les zones d'activité économique mixte ;
  - les zones d'activité économique industrielle ;
  - la zone d'extraction.
- **Les affectations non destinées à l'urbanisation sont :**
  - la zone agricole ;
  - la zone forestière ;
  - la zone d'espaces verts ;
  - la zone naturelle ;
  - la zone de parc.

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

DIRECTION GENERALE OPERATIONNELLE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU LOGEMENT, DU PATRIMOINE ET DE L'ENERGIE (DGO 4)

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE L' AMENAGEMENT REGIONAL

PROJET DE REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE BASTOGNE

En vue de l'inscription de zones d'activité économique sur le territoire de la commune de Gouvy
(planches 55/8, 56/5, 56/6 et 61/1)

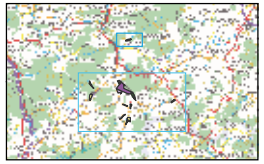

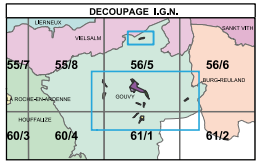

PLAN DE SECTEUR adapté sur base des modifications du CWATUPE : ce plan n'a pas de valeur réglementaire et est présenté pour information.

Périmètres concernés par la révision

ZACC

GOUVY

GRAND-DUCHÉ

N

La carte originale est établie au 1/10.000

Pour consulter les plans de secteur originaux (officiel), les révisions partielles (officielle), la légende, et la cartographie actualisée intégrant les révisions et les modifications de la légende (version officieuse dite coordonnée), visitez notre site internet : http://developpement-territorial.wallonie.be/plandesecteur

0 500 1.000 1.500 2.000 2.500 3.000 Mètres

Carte réalisée pour le compte de la Cellule du Développement Territorial : JCJ / FT, par SPW / DGO4 - DGATLPE / DATU / DAR / PB
D 8000 / 46 S / REV 13 - 19/11/2012

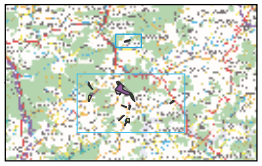

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

DIRECTION GENERALE OPERATIONNELLE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DU LOGEMENT, DU PATRIMOINE ET DE L'ENERGIE (DGO 4)

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE L' AMENAGEMENT REGIONAL

PROJET DE REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE BASTOGNE

En vue de l'inscription de zones d'activité économique sur le territoire de la commune de Gouvy (planches 55/8, 56/5, 56/6 et 61/1)

Vu pour être annexé à notre arrêté du

Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité — **Philippe HENRY**

Le Ministre-Président de la Région Wallonne — **Rudy DEMOTTE**

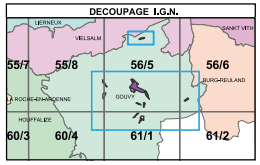

PROJET DE REVISION DU PLAN DE SECTEUR

*S.50

GOUVY

GRAND-DUCHÉ

SEULES LES ZONES REPRISES EN COULEUR SUR CETTE CARTE CI-DESSOUS SONT CONCERNÉES PAR LA MODIFICATION DE PLAN DE SECTEUR.

N

La carte originale est établie au 1/10.000

Pour consulter les plans de secteur originaux (officiel), les révisions partielles (officielle), la légende, et la cartographie actualisée intégrant les révisions et les modifications de la légende (version officieuse dite coordonnée), visitez notre site internet : http://developpement-territorial.wallonie.be/plandesecteur

0 500 1.000 1.500 2.000 2.500 3.000 Mètres

Carte réalisée pour le compte de la Cellule du Développement Territorial : JCJ / FT, par SPW / DGO4 - DGATLPE / DATU / DAR / PB
D 8000 / 46 S / REV 13 - 19/11/2012

NATURE - ENVIRONNEMENT

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Cet article a été réalisé sur base du procès-verbal de la première réunion du Groupe de travail « environnement » qui s'est tenue le 26 avril 2013. Merci à Johanne Cozier qui a tenu la plume.

Création du « groupe de travail environnement » :

- L'échevin de l'environnement rappelle que, par le passé, dans notre commune, un « groupe de travail environnement » a activement contribué à la réussite du passage au tri sélectif des déchets, élaborant aussi une règlementation adaptée et approuvée par le Conseil Communal. Ce groupe fut aussi à la base de l'extension de la journée « Villages propres » à l'ensemble de la commune de Gouvy, une initiative étendue, par la suite, à toute la Province de Luxembourg via l'intercommunale Idélux.
- Le nouveau groupe citoyen, mis sur pied en 2013, n'a pas pour objet de reproduire ou de repenser ce qui a été fait et bien fait il y a près de 20 ans, mais bien d'innover et d'initier de nouvelles réflexions en matière environnementale afin d'améliorer encore notre cadre de vie commun, de proposer des idées, des concepts novateurs et des projets réalistes, de transmettre les remarques citoyennes et les propositions constructives à l'échevin de l'environnement, aux membres du Collège communal et aux conseillers communaux ; à charge pour ces derniers de les concrétiser de la manière la plus appropriée.
- Le « groupe environnement » qui a œuvré dans le passé l'a clairement démontré : bien plus que les directives et conseils de l'administration régionale, la consultation, la participation et l'implication de tous les habitants dans un projet commun sont et restent les outils les plus efficaces dès lors qu'il s'agit de prendre des décisions qui concernent chacun dans son vécu quotidien. Mais nous devons aller plus loin encore !

Villages propres, une initiative locale, une référence :

- Dans l'immédiat, notre première action consistera à rééditer l'opération « Villages propres » tout en la rendant encore plus efficace et, nous le souhaitons, plus participative. Plus d'informations et de renseignements concernant cette organisation dans votre village dans cette revue et dans un prochain toutes-boites.

Et, déjà, plein de sujets à traiter… à analyser… à vous soumettre…

Lors de la réunion du 26 avril 2013, 22 personnes ont d'ores et déjà manifesté leur intention de participer activement à ce nouveau « Groupe de travail environnement ». **Qu'elles soient déjà toutes remerciées pour leur engagement : il est évident que nous allons faire du bon travail !**

- Voici, pêlemêle, quelques idées sur lesquelles nous allons nous pencher dans les prochains mois (… nous ne reprenons, ici, qu'une petite partie des opinions émises lors de la réunion), à titre d'exemple :
- Mentionner, de manière claire, à certains endroits que « Ce chemin, ce site est entretenu par telle ou/et telle association locale ». De telles indications sont motivantes pour les bénévoles participants qui auront ainsi à cœur de poursuivre et d'amplifier leur action et devraient inciter les utilisateurs du site à plus de respect.
- Promouvoir le fait de bien organiser et sécuriser son chargement en se rendant au parc à conteneur (… bâcher sa remorque, récupérer ses objets perdus, s'assurer de la visibilité arrière de son véhicule ou de sa remorque ne peuvent que contribuer au mieux-être et à la sécurité de chacun).
- RAVeL : Plus un lieu est propre et accueillant, plus il inspire le respect. Dans certaines communes, on installe et on vide régulièrement les poubelles, on nettoie les aires de repos, dans d'autres, rien n'est fait. Quelle est notre position ?
- Combien de sacs-poubelle par famille ? Il y a 50 sacs alors que 52 semaines sur l'année ! Ce n'est pas normal ! Ne devrait-on pas tout simplement tenir compte du nombre de personnes officiellement domiciliées pour déterminer le nombre de sacs ?
- Courses cyclistes et autres manifestations : Liège – Bastogne – Liège amateur, randonnée cyclo, marches diverses… : des centaines de

canettes de boissons énergisantes sont jetées sur les bas-côtés de nos routes. À charge, pour des bénévoles, de récupérer ces déchets inertes… Ne faut-il pas faire payer la ou les sociétés organisatrices pour l'enlèvement des déchets voire interdire l'évènement sur la commune ?

- Immondices : il peut sembler aberrant qu'une famille de 2 personnes paie autant qu'une famille de 4 ; une famille qui paie elle-même autant qu'une de 9 personnes. Faut-il promouvoir les conteneurs à puce ? Les conteneurs à puce ne sont-ils pas le meilleur incitant à jeter les déchets dans les chemins creux ou dans la poubelle du voisin ?
- Constat : pas assez souvent d'amende si l'on ne trie pas dans les sacs bios. Certains sacs, non règlementaires, sont ramassés alors qu'ils ne devraient pas l'être… Le faire remarquer à Idelux, est-ce une bonne idée ? Au vu des piètres conditions de travail des travailleurs du privé qui récoltent les immondices, il est difficile de leur demander plus. Que faire ?
- Mieux informer : il faut diminuer la quantité de déchets, promouvoir le tri sélectif et le compostage individuel et ainsi réduire la facture globale de la commune.
- Améliorer la pratique du fauchage tardif, l'expliquer, le justifier par des exemples concrets tels que le retour de la mauve ou des lamiers et autres vivaces locales, le confier au personnel communal tout en veillant à la visibilité dans les carrefours et les virages dangereux.
- Responsabiliser, localement, dans un esprit de réelle proximité, le personnel en charge de la voirie communale. Permettre aux ouvriers communaux qui sont demandeurs de suivre une formation spécifique, et développer encore de façon plus professionnelle l'opération « Commune Maya ».
- Veiller au respect de l'obligation de l'échardonnage et à l'éradication des plantes non indigènes invasives.

« Villages Propres », une étape, pas une finalité

- Au rythme des saisons, nous organiserons des réunions citoyennes durant lesquelles tous les habitants et les résidants actifs de notre belle commune pourront faire part de leurs griefs, mais aussi de leurs points de satisfactions/mécontentement relatifs aux actions menées ou initiées durant les semaines ou les mois qui ont précédé. Une occasion, aussi, de créer un agenda des actions et initiatives futures, des problèmes rencontrés et des solutions à y apporter dans un parfait esprit citoyen responsable et participatif.

Rejoignez-nous !

Si vous êtes intéressés par tous ces sujets et que vous souhaitez faire profiter de vos réflexions et de votre expérience, ou de celles de vos contacts, les Conseillers Communaux et, éventuellement, mettre sur pied des initiatives susceptibles d'améliorer encore notre cadre de vie, vous êtes les bienvenus ! Il vous suffit de transmettre vs coordonnées à

Information & Contact

Johanne Cozier
johanne.cozier@gouvy.be - 080/29.29.42

ou à Chantal Huget
chantal.huget@gouvy.be - 080/29.29.29

ou encore me contacter directement
contact@claudeleruse.be - 080/51.79.20

Claude Leruse

Échevin de l'Environnement (*)

(*) Merci à Serge Neybusch pour sa contribution.

OPÉRATION COMMUNE ET RIVIÈRES PROPRES 2013

20 et 21 avril

Participez dans votre village !

Une promenade utile, en famille, entre amis (e) s…

Gants de travail, sacs-poubelle vous seront fournis.

Information & Contact

Chantal HUGET - 080/29.29.29 - chantal.huget@gouvy.be

NATURE – ENVIRONNEMENT

LA VIE DES ABEILLES ET LE TRAVAIL DE L'APICULTEUR À LA SORTIE DE L'HIVER

Au moment où j'écris ces chroniques, il fait froid, l'apiculteur prépare son matériel pour les mois à venir et veille à ce que ses protégées vivent tranquillement la fin de l'hiver.

pendant l'hiver l'apiculteur prépare les cires

Cette fois, on sort de cet hiver rigoureux dans nos Ardennes. Nous avons connu des températures jusqu'à -10 °C, les premières neiges sont apparues fin novembre avec un froid intense. Mais que peuvent faire nos « avettes » ?

Les épisodes de froid succédant aux redoux, auront-ils fait souffrir les colonies ? C'est toujours la question !

Mais si celles-ci étaient bien peuplées et dans l'abondance de nourriture en automne, grâce au sirop de glucose distribué en complément au miel récolté, normalement il n'y a rien à craindre. Qu'importe le froid, l'abeille ne le craint pas. C'est le manque de nourriture qui pourrait réduire nos colonies à zéro.

C'est la période de repos, mais pas comme on pourrait le penser ; la reine a déjà commencé sa ponte. Timidement, celle-ci se renforcera dès les premiers apports de pollen. Le pollen lui apportant une grande quantité de protéines, nécessaire à la stimulation de la ponte.

la reine et sa ponte

Pour les colonies dites « sauvages », hors de la protection de l'apiculteur, elles avaient accumulé du miel pendant la bonne saison, qu'elles ont utilisé peu à peu. Seulement… il y a des années de peu de récolte et souvent les réserves sont insuffisantes, les abeilles meurent de faim.

Pour de nombreuses espèces d'abeilles dites « solitaires » (megachiles, osmies, etc.) ainsi que pour nos sympathiques bourdons, c'est la reine seule qui hiverne, entourée des réserves de nourriture que ses filles ont rassemblées peu à peu avant l'hiver. Au printemps, la reine seule survivante de la colonie se remet à pondre grâce au peu de réserves restant. Peu à peu, la colonie se repeuple. Donc une grande différence avec nos abeilles qui passent l'hiver dont la population de compose de ± 15 - 20.000 individus (une reine, quelques faux bourdons et 99.9 % d'ouvrières).

l'abeille collecte le précieux pollen

Les rentrées de pollen se font via le noisetier, l'aulne, le saule, le crocus, et… le prunelier dont la floraison est précoce. Généralement dès le mois de mars, elle se manifeste **avant** l'apparition des feuilles sur l'arbuste. Les colonies qui ont une certaine activité dès le matin, rapportant du pollen, sont certainement en bonne santé.

la récolte du pollen

La première visite de l'apiculteur au rucher s'envisage lorsqu'une température de 10 °C est présente depuis plusieurs jours et pas avant. Il faut être prudent. En effet, dès que la température diminue en dessous de 10 °C, les abeilles se regroupent en forme de « grappe », c'est une façon de réduire leurs besoins en énergie. Cette première visite de la colonie ne dépend pas du calendrier, ni du temps libre que l'apiculteur avez planifié dans votre agenda !!!

Des indices extérieurs sont à repérer au trou de vol (endroit où les abeilles prennent leur envol) et sur le lange de plancher (feuille de papier dur enduite de graisse que l'on dépose en dessous du plancher troué, muni d'un grillage, cela permet aux abeilles ne pas vivre directement sur leurs détritus et de pouvoir contrôler ceux-ci). Ils doivent permettre de connaitre ce qui se passe dans la

ruche. En plus, glissez votre main au - dessus du couvre cadres, si c'est chaud, la colonie à redémarré…

Le but de cette visite est simplement de se rendre compte de l'état des colonies : la présence de la reine, la présence de nourriture et la présence de couvain. Aucune visite ne se fera sans un but PRÉCIS.

Avril

« En avril, ne te découvre pas d'un fil »

La miellée de printemps est difficile à situer, elle dépend de nombreux paramètres. Chez nous, en Ardenne, d'un village à l'autre, il y a une semaine de différence sur, par exemple, la maturité des fleurs de pissenlits (qui est notre première récolte).

En avril, il faut déjà penser à l'essaimage, période que les apiculteurs et spécialement les jeunes apiculteurs redoutent. Il n'y a pas de recette miracle pour éviter à 100 % l'essaimage, mais il existe des techniques qui réduisent la probabilité.

Voici quelques causes qui favorisent l'essaimage (nous l'avions défini dans le carnet MAYA n° 1) :

- **La cause essentielle** est la rupture de l'équilibre de la répartition des phéromones spécifiques (à la reine). En effet, si une ouvrière voit sa quantité reçue diminuée, voire supprimée, la conséquence sera dans un premier temps d'accepter un élevage royal et secondairement de développer les ovaires de certaines ouvrières. En effet quand la reine distribue abondamment ses phéromones, les ouvrières ne développent pas leurs organes génitaux, mais dès que cette phéromone royale vient à manquer, un certain nombre d'ouvrières se mettent à pondre des œufs… stériles qui donneront naissance à des… faux-bourdons. C'est la parthénogenèse. Cela constitue un bouleversement important dans la colonie et la mort de celle-ci à plus ou moins brève échéance, si l'absence d'une reine fertile se prolonge.
- Au bout de 2 ans, certaines reines diminuent fortement leur production de phéromones… l'incitation à produire des cellules royales en est stimulée.
- **Le manque de place** : un manque de place pour la ponte par le stockage du nectar et du pollen. Les abeilles stockent le nectar dans l'espace normalement dévolu au couvain, de ce fait, manque de place la reine réduit sa ponte… mais aussi sa production hormonale…
- **Le couvain ouvert (= jeune couvain, avant l'operculation et transformation de la larve en nymphe) devient rare, vu le ralentissement de la ponte de la reine, les nourrices sont inactives.**
- Également l'inactivité des ouvrières cirières* : il n'y a plus rien à bâtir, les ouvrières cirières ne savent plus utiliser leur production pour construire des alvéoles.

Voilà ce qui attend l'apiculteur pour les mois de mars et avril, deux mois importants qui annoncent la première miellée de printemps… Et la récolte du miel de pissenlits, celle - ci se situe entre le mois de mai et de juin.

Lexique :

- **Ouvrière cirière :** au sein d'une colonie, il y a répartition du travail, et les différentes activités sont effectuées par des ouvrières d'âges différents. Au cours de sa vie, une ouvrière change de tâche. En été, la vie d'une ouvrière est brève, de cinq à six semaines, et elle occupe notamment le poste suivant : ouvrière cirière : les glandes situées sous l'abdomen peuvent sécréter de la cire à partir du vingt-et-unième jour. La cire apparait sous forme de petites plaques entre les quatre derniers segments de l'abdomen. Les ouvrières cirières la malaxent à l'aide de leurs mandibules et travaillent alors en groupe à l'édification des nouvelles alvéoles.

la construction du nid de cire

- **Phéromones :** les phéromones (ou phérormones ou encore phérohormones) sont des substances chimiques émises par la plupart des animaux, et certains végétaux, et qui agissent comme des messagers entre les individus d'une même espèce, transmettant aux autres organismes des informations qui jouent un rôle dans l'attraction sexuelle notamment.

des larves d'abeilles

- **Le couvain :** le couvain est le mot pour désigner l'ensemble des membres d'une colonie d'insectes qui n'ont pas encore atteint leur état final. Ce mot s'applique à tout type d'insecte comme les fourmis et les abeilles avant leur éclosion. Le couvain est donc constitué des œufs, des larves et des nymphes. Les œufs et les larves constituent le couvain ouvert, car leurs alvéoles sont ouvertes. Les nymphes constituent le couvain fermé puisque leurs alvéoles ont été operculées.

OPÉRATION COMMUNE ET RIVIÈRES PROPRES

Samedi 20 et dimanche 21 avril 2013

Participez dans votre village !

Quelques jours avant l'opération, vous recevrez, dans chaque village, un toutes-boites précisant l'heure et le point de départ de l'opération locale, les modalités pratiques, et le lieu de rassemblement prévu après l'opération, pour partager la collation que la Commune offre pour rendre cette opération encore plus conviviale.

C'est l'occasion d'une promenade utile, en famille, entre amis (e) s... Profitez-en pour montrer que vous aussi vous pouvez et voulez donner un coup de main à la nature.

Notre nouveau groupe de travail « environnement » (voir page 16) a déjà pris quelques décisions importantes pour améliorer cette organisation, qui, rappelons-le, si elle se déroule à présent dans toute la province, a vu le jour dans notre commune en 1985 !

Il n'y aura notamment plus de tri « prétendument intelligent », car dans les conditions dans lesquelles nous travaillons, cette corvée ne sert qu'à ralentir les bénévoles et à les rendre moins efficaces. Cette année, c'est donc la commune et plus l'intercommunale qui fournira elle-même les sacs-poubelle et les gants nécessaires, et qui transportera les déchets collectés à Tenneville.

- **Sécurité et prudence sont primordiales :**

Encadrez les enfants ! Munissez-vous autant que possible de gilets fluorescents !

Gants de travail (y compris pour enfants) et sacs-poubelle seront procurés aux coordonnateurs.

- **Toutes les informations utiles**

… seront reprises sur le toutes-boites, et des explications complémentaires peuvent être obtenus à l'Administration Communale auprès de Chantal HUGET – 080/29.29.29 – chantal.huget@gouvy.be

Si vous êtes absent (e) s ce weekend, vous pouvez, à votre convenance, effectuer un ramassage sur un chemin ou une partie de route qui vous tient à cœur, et le signaler au responsable de votre village.

- **Une initiative « sœur »**

Fedasil : a instauré depuis quelque temps déjà « les vendredis propres » que le centre organise tous les 15 jours : « On fait le tour avec les résidents, on les valorise, et maintenant, ils doivent passer de moins en moins régulièrement, car c'est beaucoup moins sale. ». Ce n'est pas évident, car toutes les cultures ne partagent pas encore les mêmes préoccupations que nous en matière d'environnement (Notez que même chez nous, il reste des personnes à mettre au pas, sans quoi ces opérations seraient évidemment inutiles…). Le succès ne s'est pas fait attendre, et non seulement les abords du Centre sont plus propres, mais de nombreux conducteurs font en passant un geste amical aux résidents occupés à nettoyer, pour les encourager et leur témoigner leur sympathie.

Refuge pour animaux - Tierheim Shoppen

« Le 20 décembre 2012, au cours de sa première séance, notre Conseil Communal a conclu un accord avec la société Protectrice des Animaux « Tierheim Schoppen » asbl – Aussenborner Weg, 2 à 4770 Amel

Au terme de cet accord, en cas de découverte d'un animal perdu ou en cas de perte d'un chien, durant la journée, vous êtes invités à appeler le refuge « Tierheim » 0495/471588 – 080/643953

Après 18 h, il faut contacter la Police, qui amène le chien au refuge.

Nous vous invitons à découvrir l'action de cette société protectrice sur sa page web, à l'adresse

www.tierheim.be/fr/,

et bien entendu, si vous êtes à la recherche d'un nouveau compagnon, penser à vous adresser à eux.

Information & Contact

« Tierheim Schoppen » asbl

Aussenborner Weg, 2 à 4770 Amel
0495/471588 – 080/643953

info@tierheim.be - www.tierheim.be

TOURISME

LES ACTUS DE LA MAISON DU TOURISME VIELSALM-GOUVY

Dans le tourisme, le début de l'année est traditionnellement marqué par la sortie des nouvelles brochures. C'est aussi la période des foires et salons, où il est nécessaire de distribuer une documentation mise à jour aux visiteurs, nos clients potentiels.

Le guide touristique présente toutes les informations générales : visites, patrimoine, sport, divertissement, activités pour groupes, manifestations, infos pratiques, restaurants, hôtels, gites, chambres d'hôtes, campings, villages de vacances et autres lieux d'hébergement. Cette petite bible en format A5 est le compagnon de voyage de vos visiteurs, même si beaucoup d'entre eux complètent maintenant leurs informations grâce à Internet ou aux applications et mobisites consultables sur les smartphones et tablettes. Si vous êtes un acteur du tourisme, sans doute y figurez-vous. Mieux, si vous accueillez des touristes chez vous, vous le mettez à leur disposition.

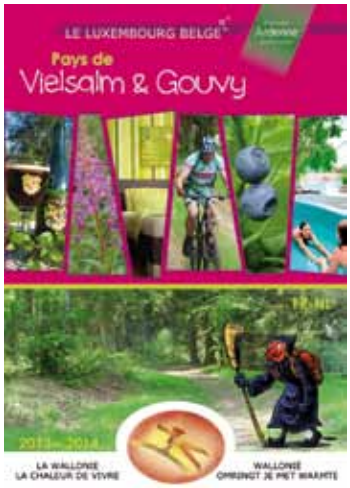

Mais nous publions aussi d'autres dépliants dits d'appel. Ceux-ci sont spécifiquement destinés aux foires et salons, ils ne sont pas disponibles dans nos bureaux d'accueil, mais seulement sur stand. Ils ont pour but de toucher une clientèle ciblée. Citons les randonneurs, les cyclistes ou encore les motards.

Ces derniers profitent cette année d'un nouveau partenariat entre la Maison du Tourisme et Bâton Rouge, une auberge pour motards de Vielsalm. La brochure d'appel « En moto au Pays de Vielsalm & Gouvy » leur propose outre des infos générales, une route à la découverte des vestiges de la guerre 40-45. Éditée en français, néerlandais et allemand, elle a été distribuée simultanément aux salons de Lille, Saarbrücken et Utrecht et a rencontré un franc succès.

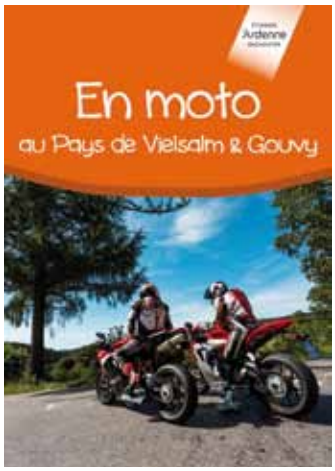

Tout comme « A pied au Pays de Vielsalm & Gouvy » qui reprend deux promenades balisées, présente les cartes de promenades vendues par les SI de Vielsalm et de Gouvy, les propositions de nos guides accompagnateurs, la marche nordique, ainsi que les promenades à thèmes et circuits permanents.

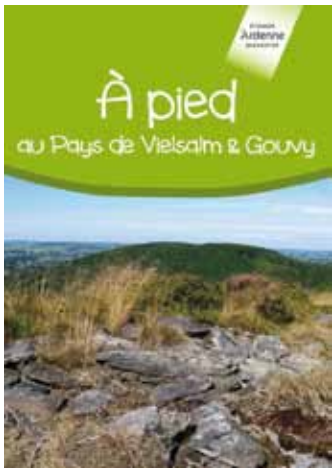

Le troisième, « À vélo au Pays de Vielsalm & Gouvy » présente deux parcours VTT, le Ravel L163 et un circuit cyclotouristique. Dans la foulée, on y annonce la sortie imminente (fin avril) d'une brochure qui dévoilera 4 circuits non balisés, de 24 à 77 km, sur route autour de Vielsalm et Gouvy.

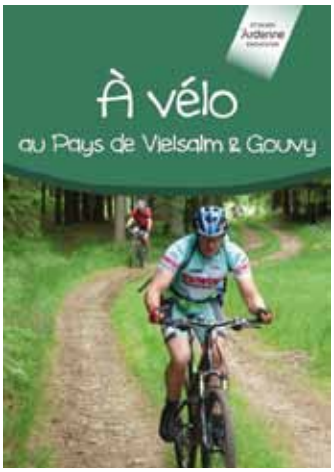

Les foires et salons sont aussi des lieux de rencontre, où nous créons ou entretenons des contacts avec des journalistes. À la suite des contacts pris à Lille et qui se poursuivront à Reims, nous sommes en train de mettre sur pied un voyage de presse pour des journalistes français, afin de leur faire découvrir sur le terrain les nombreux attraits de notre région.

Vous le constatez, on ne chôme pas durant l'arrière-saison ! Et puisque nos bureaux restent ouverts en permanence, n'hésitez à nous rendre visite et à venir chercher les brochures 2013 à mettre à disposition de vos visiteurs.

Information & Contact

Maison du Tourisme Vielsalm-Gouvy

Avenue de la Salm, 50
6690 VIELSALM

080/21.50.52

nfo@vielsalm-gouvy.be

www.vielsalm-gouvy.be

ENFANCE – JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

LA CACHETTE ENCHANTÉE

Bébé papote :

pour les enfants de 0 à 3 ans.

En décembre et janvier dernier, les accueillantes de la halte d'accueil ont proposé aux parents et leurs enfants de préparer des biscuits de Noël et du pain.

Quel enthousiasme, surtout des mamans, car nos recettes ont fonctionné et le résultat était plus que satisfaisant ! Nous avons tous dégusté ces délices autour d'une tasse de café. Quelle agréable activité !

Venez nous rejoindre au bébé papote, c'est un moment convivial pour rencontrer d'autres parents et profiter de l'occasion pour faire une activité avec son enfant. C'est une fois par mois de 9 h 30 à 11 h et c'est gratuit !

- **Les prochaines dates sont :**
- le 17 avril : une peinture géante,
- le 15 mai : création d'instruments de musique avec des objets de récupération,
- le 12 juin : bébé papote spécial de 9 h à 11 h : Une ballade à la découverte des plantes sauvages comestibles.
  Cette activité sera animée par Florence Léonard de Brisy. Pour cette activité, réservation obligatoire.

Atelier massage pour les parents

Prenez le temps d'un instant « bienêtre » à la Cachette enchantée. Profitez d'une initiation au massage crânien. Un massage qui permet d'éliminer les tensions musculaires et le stress. En quelques mouvements de base, vous pourrez procurer un réel apaisement ou un regain d'énergie. Le massage englobe le visage, le cuir chevelu et la nuque. Ce massage se pratique couché et habillé, avec un peu d'huile. Un atelier proposé par Florence Léonard, praticienne en techniques de bienêtre de Brisy.

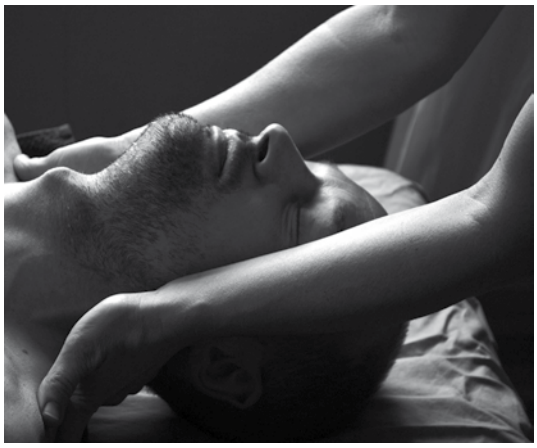

L'atelier se déroule

le samedi 11 mai de 9 h 30 à 11 h 30.

Inscription obligatoire au 0492/58 07 14

Prix de l'atelier 10 €

Information & Contact

Inscription aux ateliers et renseignements :
La Cachette Enchantée – 57 Ourthe – 6672 Beho

080/57 12 17 ou 0492/58 07 14
halteaccueil@gouvy.be

AIRTRAMP

Le samedi 13 avril dans la salle de gym de l'école de Cherain.

L'airtramp est un gros matelas de 8 m sur 9 m sur une hauteur de 1,20 m.

Il permet de travailler la stimulation vestibulaire, l'équilibre et la coordination.

- **Cet atelier est animé par Emmanuel Pierret, psychomotricien**
  - 10 h à 11 h enfants de 1 à 3 ans
  - 11 h à 12 h enfants de 3 à 6 ans
  - 13 h à 14 h enfants de 6 à 10 ans
  - 14 h à 15 h enfants de 10 à 14 ans
  - 15 h à 16 h enfants pour ados et adultes

gratuit et ouvert à tous

UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen

Information & Contact

Renseignements et inscription (obligatoire)

au 0492/58.07.14

ONE

- **Permanences :**

Les consultations ont lieu tous les 2es jeudis du mois à la Cachette Enchantée de 10h à 12h30

Prochaine date : 13/06

- **Tournées du car :**

Limerlé-Sterpigny-Courtil-Bovigny-Centre Fédasil, le 4e lundi du mois (sauf jours fériés) les 22/04 et 27/05 et 24/06.

Montleban-Gouvy-Ourthe-Beho, le 4e jeudi du mois (sauf jours fériés) les 25/04 et 23/05 et 27/06.

- **Dépistage vue :**

Pour les enfants de 18 mois à 2 ans, le 18 avril 2013 de 13h à 16h à la Cachette Enchantée.

Information & Contact

Janine REMACLE – infirmière ONE au 0499/57.25.66

LES P'TITS SOLEILS

Ce samedi 2 février, les accueillantes des P'tits Soleils se sont retrouvées dans les locaux du CPAS de Gouvy.

C'était l'occasion pour le service de faire le point sur les formations écoulées et le planning de formations de 2013, du pain sur la planche pour des professionnelles de la petite enfance toujours en attente d'approfondir leurs connaissances afin de répondre aux mieux aux attentes des parents.

Était aussi à l'ordre du jour la venue de M. CHARNEUX, pompier de Vielsalm, pour initier les accueillantes aux différentes classes de feux, aux différents modes de propagation et d'extinction. S'en est suivi un exercice pratique pour les accueillantes.

Cette matinée s'est clôturée par le verre de l'amitié en présence des membres du bureau et de la Présidente, Mme RENQUIN. Cette dernière n'a pas manqué de remercier les accueillantes et l'équipe encadrante pour leur professionnalisme et le service offert aux communes partenaires des P'tits Soleils à savoir GOUVY, HOUFFALIZE, LA ROCHE, et VIELSALM.

Et quelques semaines plus tard, place au carnaval chez les accueillantes de Gouvy…

Tout le monde met la main à la pâte !

Accueillantes et p'tits loups se préparent pour le festival.

Peinture et bricolage entre copains,

Comptines et cuisine pour les plus coquins.

Et pour terminer,

Nous sommes tous déguisés et prêts pour le bal masqué !

J'ai un gros nez rouge,
Des traits sous les yeux,
Un chapeau qui bouge,
Un air malicieux,
Deux grandes savates,
Un long pantalon,
Et quand je me gratte,
Je saute au plafond.

ÉCOLE COMMUNALE DE CHERAIN

VISITE DE MONSIEUR DUPONT, REPRÉSENTANT DE LA FIRME BRITA

L'eau du robinet de notre classe avait un arrière-gout amer dû aux canalisations. Nous l'avons filtrée avec la carafe d'épuration de madame. Ce drôle de gout avait disparu et nous avons contacté Monsieur Dupont qui est venu ce mercredi 20 février dans notre classe. Il avait apporté de l'eau chargée de calcaire et nous a démontré l'efficacité du filtre.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le filtre est composé de charbon actif et de résine (échange d'ions).

Le charbon actif réduit le plomb, le cuivre et le chlore. La résine réduit le calcaire.

Cela fonctionne un peu comme le filtre que nous avions fabriqué. L'eau boueuse était redevenue propre, claire et limpide. Le filtre de cette carafe doit être changé toutes les 4 semaines. Il est entièrement recyclé. Les produits de cette marque sont vendus dans le monde entier. Il y a des usines en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, aux États-Unis…

Brita est le prénom de la fille du créateur : Hans Hankammer (un Allemand).

Afin de filtrer l'eau en plus grande quantité pour notre classe, Monsieur Albert Dupont nous a donné une fontaine filtrante de 8,5 l (Optimax) pour notre classe et la classe des 3es. Avec une cartouche, on filtre 100 l pour 6 euros.

Il nous donnera d'autres carafes filtrantes pour le réfectoire afin d'inciter les élèves à boire de l'eau du robinet. Dans notre commune, nous avons de la chance, elle est excellente !

Les élèves de 4e primaire.

EXPOSITION – SPECTACLE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE CHERAIN

Dans le cadre de leur participation au Brevet du Benjamin en Environnement, les élèves de l'École Communale de Cherain et leurs enseignants sont heureux de vous inviter à leur

EXPOSITION – SPECTACLE
« L'eau, c'est la vie »

Où ? À l'école de Cherain

Quand ? Le vendredi 17 mai 2013 à partir de 15 h 45

- **Au programme :**
  - chants et saynètes ;
  - expériences scientifiques diverses ;
  - présentation de panneaux didactiques par les enfants ;
  - découverte des animaux de la mare ;
  - présentation des carafes filtrantes ;
  - bar, etc.

ASSOCIATION DE PARENTS DE L'ÉCOLE DE BOVIGNY

L'association de parents de Bovigny organise cette année un marché de Noël.

Dans ce cadre, nous aimerions faire un petit appel à la population.

Si vous avez des restes de laine, du tissu, du tissu avec déco de Noël, du fil de broderie, du coton pour crochet, des tout petits pots de confiture, des pots de yaourt en verre, des branches de noisetier tortueux, ainsi que tout petit matériel utile ou possible pour bricolage, ou décoration de Noël, nous serions heureux de pouvoir en bénéficier afin de pouvoir organiser au mieux ce marché.

Envie de venir nous aider ou de partager vos idées avec nous ? N'hésitez pas !

Si vous avez une passion, si vous fabriquez : bijoux, dentelle, peinture... ou toute autre chose, venez vendre vos créations lors de notre marché de Noël. Vous êtes les bienvenus.

Information & Contact

Jennifer ANDRIANNE : 0496/75.30.95

Cindy FRERES : 0496/64.26.17

Stéphanie FRERES : 0496/79.83.72

LES DATES À RETENIR POUR LES STAGES D'ÉTÉ 2013

Commune de GOUVY

SFC SPORT FUN CULTURE

Été S1	Du 8 au 12 juillet 2013	Ados/aventure	+ d'autres stages
Été S2	Du 22 juillet au 26 juillet 2013	Nouveauté	+ d'autres stages
Été S3	Du 05 au 09 aout 2013 4 et 2 roues +... - Raquettes	Vélos-Vtt	+ d'autres stages
Été S4	Du 19 au 23 aout 2013 Foot-Standard	Ados/aventure	+ d'autres stages

Les programmes d'été définitifs seront diffusés ultérieurement.

JUMELAGE GOUVY - SUZE-LA-ROUSSE

Gouvy - Suze-la-Rousse 10 ans déjà !

Le 23 mai 2003, le maire de Suze-la-Rousse, Michel Rieu, et le bourgmestre de Gouvy, Jean Bock, signaient solennellement un serment de jumelage.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, des liens profonds se sont créés entre les habitants de nos deux communes.

Pour fêter comme il se doit cette heureuse décennie, les comités de jumelage de Gouvy et de Suze-la-Rousse invitent tous les Gouvions et les Suziens à un weekend extraordinaire,

du vendredi 17 au mardi 21 mai 2013 à Gouvy

Le programme permettra à chacun de partager des moments inoubliables entre Suziens et Gouvions et de renforcer l'amitié qui nous lie depuis dix ans.

Nous vous attendons nombreux **le vendredi 17 mai vers 18 h** à la ferme de la Madelonne pour accueillir nos amis à leur arrivée.

Pour plus de renseignements et/ou si vous désirez héberger un de nos amis Suziens, n'hésitez pas à nous contacter.

Information & Contact

Roger NIZETTE - 080/21.42.61
François GHIGNY - 080/51.10.24
jumelage.gouvy.suze@live.fr

LE SERVICE CULTUREL VOUS DONNE RENDEZ-VOUS…

SPECTACLE « MESURE DE NOS JOURS »

- **Samedi 27 avril à 20 h**
  Salle de du Football de Bovigny

Se souvenir grâce à la force des mots, appuyés par la puissance des images et du son.

C'est la formule proposée par le spectacle « Mesure de nos jours », initié par les Territoires de la Mémoire et présenté par le service culturel de Gouvy. Destiné aux plus de 15 ans, le spectacle invite le public à plonger dans les récits de Charlotte Delbo, résistante communiste française déportée à Auschwitz-Birkenau.

Seule sur scène, la comédienne liégeoise Angélique Demoitié lit à voix haute des extraits du témoignage que l'auteure aujourd'hui décédée, avait couché sur papier à la Libération.

Passer la mémoire par un art vivant, c'est arrimer l'histoire, un message, au présent.

La représentation sera suivie d'un débat qui abordera le travail de mémoire et la place que peut prendre l'art dans l'engagement citoyen. Les participants au voyage dans les camps de concentration pourront partager leurs impressions du voyage.

PAF : 4 €

NUIT DES CHŒURS

- **Samedi 31 aout 2013**

Le 31 aout, le service culturel de la commune de Gouvy propose la sortie culturelle pour la Nuit des chœurs au site historique de Villers-la-Ville. L'affiche 2013 surprend par sa fraicheur et par la qualité de ses prestations à capella. Dans les célèbres ruines de Villers-la-Ville illuminées pour l'occasion, il y a fort à parier que l'envoutement sera total. Six ensembles vocaux de renommée internationale, au style musical bien distinct, font vivre le domaine historique. Répartis sur 6 scènes, les artistes répètent leur concert de 20 min à 4 reprises au cours de la soirée.

Les horaires de ces concerts permettent de découvrir, en alternance et à son propre rythme, l'ensemble des formations vocales tout en profitant des espaces de repos et de restauration.

- **À l'affiche :**

I Muvrini - Les Polyphonies corses. **Voice Male** - musique contemporaine et pop à capella. **The Priests** - émotions et sacré - Venus tout droit d'Irlande du Nord, ils vont interpréter quelques grands airs liturgiques, mais aussi quelques œuvres plus surprenantes du répertoire populaire. **Le Chœur de la ville de Rome** interprètera les grandes œuvres de Giuseppe Verdi. **Tölzer** - Le chœur d'enfants de Munich interprètera les plus grandes œuvres de Wagner. **Martin & Wright** - formerly of chic. Ce groupe américain a donné le ton aux styles disco et funk.

Plus d'infos : www.gouvy.be — http://www.nuitdeschoeurs.be

- **En pratique :**
  - Départ en bus à 16 h 30 – rendez-vous sur le parking devant la gare de Gouvy.
  - Entrée pour le spectacle vers 18 h
  - Départ pour Gouvy vers 24 h
  - Retour prévu à Gouvy aux environs de 2 h.
- **Conditions :**
  - Nombre de participants : min 25, max 58 (le voyage sera annulé et remboursé au cas où il n'y aurait pas 25 inscrits).
  - P.A.F. : voyage aller-retour pris en charge par la commune.
  - Prix de participation : 25 €/personne. Date limite d'inscription au plus tard le **15 avril** et la totalité de la somme versée pour sur le compte n° BE94 0910 1796 2914.
  - Aucun remboursement, en cas de désistement, ne sera possible après cette date.

DERNIÈRE TOURNÉE DES IDOLES…
ÂGE TENDRE ET TÊTES DE BOIS

- **Samedi 11 janvier 2014 au WEX de Marche-en-Famenne.**

Un voyage trépidant au rythme des tubes qui ont bercé les années 60-70. Au programme presque 4 h de spectacle avec des artistes très connus du grand public. Ils vont interpréter leurs titres phares, accompagnés par le grand orchestre du Splendid.

Les artistes : Dave, Michèle Torr, Hervé Vilard, Monty, Danyel Gérard, Gigliola Cinquetti, Annie Cordy, Jean-Jacques Debout, Michel Orso, Herbert Léonard, Pierre Charby, Michel Pruvot et François Valery en invité d'honneur.

Une mise en scène époustouflante, un show de mille-et-une couleurs.

Au menu : de la bonne humeur, de l'humour et de l'émotion.

- **En pratique :**
  - Départ en bus à 12 h 30 – rendez-vous sur le parking devant la gare de Gouvy.
  - Entrée pour le spectacle vers 13 h 30
  - Départ pour Gouvy à 19 h
  - Retour prévu à Gouvy aux environs de 20 h.
- **Conditions :**
  - Nombre de participants : min 30, max 58 (le voyage sera annulé et remboursé au cas où il n'y aurait pas 30 inscrits).
  - P.A.F. : voyage aller-retour pris en charge par la commune.
  - Prix de participation : 56 €/personne ; réduction de 10 € pour les allocataires sociaux.
  - Date limite d'inscription au plus tard le 22 avril et la totalité de la somme versée pour sur le compte n° BE94 0910 1796 2914
  - Aucun remboursement, en cas de désistement, ne sera possible après cette date.

Information & Contact

Pour tous les événements organisés par le Service Culturel « HORIZON »

Info et Réservations :

Dorina MUNTEAN - 080/29.29.45 ou 0495/14.69.80
dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be

CULTURE

RENCONTRES CULTURELLES, SCIENCES HUMAINES – CONFÉRENCES

7 mai – Les Druides. De Jean Markale à Jean-Louis Brunaux

4 juin – L'Univers des contes : La Belle au Bois Dormant

Lieu : Maison communale à Bovigny, 59 à 20 h

PAF : 2 €

Information & Contact

Réservations :

Dorina MUNTEAN - 080/29.29.45 ou 0495/14.69.80
dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be

PÉRIPLE EN LA DEMEURE « EXPOSITION »

Photographie/dessin/peinture autour du portrait et de nos aïeuls

L'ASBL « Périple en la Demeure » organise une exposition autour du portrait et **vous invite à y participer**.

Le point de départ de cette expo, c'était l'envie de ressortir les vieilles photos de famille qu'on conserve au fond d'une boite, dans un tiroir où l'on entrepose des souvenirs faits de brics et de brocs, qu'on trifouille de temps en temps pour vagabonder un peu dans le passé un dimanche après-midi quand on a décidé qu'on n'avait rien d'autre à faire. Les toutes vieilles photos, celles de nos aïeux, évoquent des choses mystérieuses : venues d'un autre siècle, elles nous montrent, avec pudeur, d'où l'on vient. Elles ont une histoire, ou du moins les personnes qui y sont représentées, et ceux qui prennent la peine de les conserver, en les sauvant in extrémis au moment du décès d'un vieux ou d'une vieille de la famille, n'en connaissent qu'un petit bout. C'est ce qui rend ces vieilles photos si précieuses : derniers vestiges, presque muets, mais tellement expressifs, de ceux sans qui on ne serait pas là.

Puis, une idée en appelant une autre, on a voulu élargir le sujet : pourquoi ne pas compléter ce témoignage du passé par un témoignage du présent à travers la même technique : celle du portrait. Et comme on peut tout se permettre quand il s'agit d'envie, on peut tout aussi bien passer par le dessin et la peinture que par la photographie.

- **C'est pourquoi nous vous invitons à participer à cette exposition de deux façons :**
  - Soit vous disposez de photographies du siècle passé ou d'encore avant, et vous souhaitez les exposer, en les accompagnant d'un petit texte s'il y a matière à raconter.
  - Soit vous êtes intéressé (e) par un (ou plusieurs) **stage (s) de dessin et de peinture autour de la technique du portrait**. Un artiste se met à votre disposition pour vous apprendre ce qu'il sait, selon la technique que vous aurez choisie, et le résultat sera exposé parmi les vieilles photos de nos ancêtres. Les dates (de début juin à la mi-aout), la longueur (d'une journée à une semaine) et le prix (dans une fourchette de 8 à 15 € la journée) de ces stages seront fixés en fonction du nombre et des demandes des participants.

L'exposition aura lieu lors de notre festival annuel, le « **Weekend d'une certaine diversité** », dernier weekend du mois d'aout.

Information & Contact

Il suffit de nous écrire à

info@peripleenmademeure.be ou
marielenoir5584@gmail.com

Au plaisir de vous y accueillir !

COMMUNE DE GOUVY - VILLAGES DE LA MUSIQUE

FÊTE DE LA MUSIQUE LES 21, 22 ET 23 JUIN 2013

La commune de Gouvy et la Musique, c'est déjà une longue histoire d'amour puisque c'est en 1906 que fût créée la Fanfare de Gouvy-Union Fraternelle.

Des Chorales ont vu le jour dans différents villages, des petits groupes instrumentaux ont fait de timides apparitions et Monsieur le Curé Zeeler avait même son club de mandolinistes. N'oublions pas non plus ce groupement issu de la famille des scouts et qui portait le joli nom de « La Godasse ».

Il est impossible de passer sous silence la passion sans limites de l'abbé Gruslin, qui, durant l'année 1960, forma le vœu de doter son église de Montleban d'un jeu d'orgues connu outre frontière.

Il y a eu ensuite la création de l'Académie de musique pendant le mayorat de Monsieur Wigny… Gouvy est actuellement la plus importante section de l'Académie de musique de Malmedy.

On doit certainement oublier certaines autres démarches tant le chaudron musical gouvion était chaud.

Sous l'influence du fameux festival de Woodstock vinrent les deux éditions (1970/1971) du festival de musique Pop (un au champ Bantz et un au lieudit « Les Pompiers »).

Et puis, le Festival de jazz & blues créé en 1978 et toujours bien présent sur la scène internationale et qui a probablement eu un effet boule de neige dans notre commune. On compte actuellement 9 organisations musicales qui présentent régulièrement des concerts dans leurs salles respectives.

Pour une population de cinq-mille habitants répartis sur 23 villages, on peut dire que la commune de Gouvy est un cas unique en Belgique rurale dans le domaine musical.

Il y a :

- Périple en la demeure (chanson française et divers)
- Le Rock à Cierreux (concerts rock)
- Jam' In asbl - Le Reggae à Rogery
- L'académie de Musique (apprentissage et solfège)
- Le Grand Courty asbl (après-midis musettes)
- Les Grandes orgues de l'Église de Montleban
- L'Harmonie St Aubin (nombreux concerts extérieurs)
- Le Jazz/blues Animation (concerts, festivals et cours de guitare)
- Willow Springs asbl Country Music à Cherain (country)

Afin de donner une identité à notre commune (ou si vous préférez de lui donner un « label durable »), nous avons souhaité nous diriger dans le domaine musical tout en respectant tous les autres groupements actifs de notre commune et dans disciplines diverses.

Dans les domaines culturels, sportifs et touristiques, nous pouvons être fiers de notre entité et nous n'oublierons personne dans la mise en place de l'initiative qui suit, à savoir :

La participation pour la première année à la Fête de la Musique des 21, 22 et 23 juin.

Tous les concerts seront gratuits et du vendredi au dimanche soir une navette conduira les amateurs d'un endroit à un autre tout aussi gratuitement.

Un peu à l'idée de Redu-Village du Livre, nous aurons Commune de Gouvy - Villages de la Musique.

Il nous semble que c'est un magnifique projet rassembleur qui suscitera l'intérêt de la population… du concert classique à la country en passant par presque toutes les expressions musicales.

Je pense que ce projet est unique tant par son originalité que par sa diversité musicale et nous croyons vraiment à l'aboutissement de cette idée qui, nous l'espérons, trouvera sa place chaque année.

Une large couverture médiatique sera mise en place au niveau de la Fédération Wallonie/Bruxelles afin d'informer un maximum de personnes et de faire découvrir notre commune.

Nous avons besoin de Vous pour que cette initiative grandisse. Si vous trouvez que c'est positif, parlez-en donc autour de vous ou via le réseau internet.

Pour ce projet commun.

Claude Lentz

Les 9 associations mentionnées ci-dessus participent déjà à cette édition de notre « fête de la musique », organisée avec le soutien de la commune.

SOCIAL

L'OFFICE D'AIDE AUX FAMILLES LUXEMBOURGEOISES

- **Qui est l'aide familiale ?**

L'aide familiale est formée pour accompagner au quotidien les familles et les personnes âgées.

- **À qui s'adressent les services d'une aide familiale ?**

Elle peut vous aider si :

- Vous avez des ennuis de santé,
- Vous rencontrez des difficultés familiales ou sociales,
- Vous rentrez de maternité ou d'une hospitalisation,
- Vous êtes une personne handicapée,
- Vous êtes une personne âgée et souhaitez continuer à vivre chez vous.

- **Concrètement, que peut faire une aide familiale ?**

- Vous aider pour l'entretien ménager courant, la préparation des repas, le repassage, les courses et petits déplacements (ex : rendez-vous médicaux…) ;
- Être attentive à votre confort et à votre sécurité (aide au lever et au coucher, veiller à la prise de médicaments, stimuler à la mobilité…) ;
- Proposer une écoute, une présence discrète et respectueuse de chacun.

Il s'agit d'une aide en complémentarité avec la famille, les infirmières, le médecin, le kiné, le C.P.A.S: distribution de repas, afin que les personnes en difficulté ne quittent pas leur univers familier.

- **Qui est la garde à domicile ?**

La garde à domicile a un diplôme d'aide familiale. Elle veille à la sécurité, à l'hygiène et au confort de la personne, en complémentarité avec son entourage. Elle assure un réconfort moral au bénéficiaire et à sa famille au travers d'une relation de qualité et de confiance.

- **Comment obtenir une aide familiale ou une garde à domicile ?**

Il suffit d'introduire une demande soit par :

Téléphone au 080/51.00.84, Quiriny Geneviève

Fax au 080/51.04.37,

ou par mail : info@oafl.be

L'assistante sociale prendra rendez-vous avec vous pour identifier vos besoins et organiser la réponse que nous pouvons apporter en fonction des possibilités du Service.

YFU RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL BÉNÉVOLES DANS VOTRE COMMUNE

À partir d'aout 2013, vivez une aventure inoubliable à domicile avec YFU !

Découvrir une autre culture, partager la vôtre, voyager tout en restant chez vous, aider un jeune à se construire, cela vous intéresse ? Alors, devenez famille d'accueil avec YFU.

L'ASBL YFU Bruxelles-Wallonie recherche des familles d'accueil bénévoles en Belgique francophone pour des étudiants internationaux âgés de 15 à 18 ans. Ils viennent des quatre coins du monde et arrivent en Belgique au mois d'aout pour découvrir notre culture et améliorer leur connaissance du français.

Depuis 60 ans, des centaines de famille ont fait confiance à YFU pour encadrer l'accueil.

- **Alors pourquoi pas vous ?**

C'est l'occasion pour les familles qui les accueillent d'aider un jeune à réaliser son rêve et pour votre commune de la faire connaitre ainsi que d'ouvrir une porte aux échanges internationaux.

Les premiers dossiers des étudiants sont arrivés, vous pouvez les consulter dès à présent.

YFU Bruxelles-Wallonie asbl est une Organisation de Jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si accueillir un étudiant international vous intéresse !

Information & Contact

www.yfu-belgique.be - info@yfu-belgique.be

04/223.76.68

AINÉS

ENEO SPORT EX UCP, EST HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER

LE CLUB DE VIACTIVE OU GYM DOUCE

VIACTIVE ! Qu'est-ce que c'est ? Des exercices appelés « routines » adaptés aux séniors, pratiqués sur la conduite d'un moniteur (formé par ENEO-SPORT) et recyclés régulièrement.

Pour qui ? Toute personne de plus de 50 ans et même plus jeune pensionnée.

Pourquoi ? L'objectif est de permettre aux personnes de garder la forme, de maintenir et d'améliorer leur mobilité, souplesse et bienêtre.

Comment ? Les exercices présentés sont adaptés pour les séniors. Ils se donnent sur fond musical choisi pour chaque exercice, selon le rythme, la danse et le mouvement. Les personnes les exécutent assises et/ou debout.

Il est demandé à chacun de se respecter dans ses limites corporelles de respecter les autres (aucun jugement de performance). Tout se passe en douceur, dans la bonne humeur. Ce sport tonifie le corps bien sûr, mais aussi l'esprit et le cœur.

Où et quand ?

Chaque lundi en période scolaire, de 15 à 16 h, dans une salle de l'Institut du Sacré cœur, rue des Chars à Bœufs, 6690 VIELSALM.

Quelques échos :

C'est déjà fini, c'est bien trop court.

C'est bon pour le moral, que ça fait du bien.

Je suis fidèle depuis le début (presque 15 ans), les personnes sont étonnées de ma souplesse, je pense que c'est grâce à VIACTIVE , je fais ma gym tous les jours.

Moi qui vis seule, j'ai un but pour sortir de chez moi, que ça me fait du bien, de rencontrer d'autres personnes.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre, pensez à une tenue décontractée, et des chaussures plates.

La première séance est gratuite, ensuite il vous sera demandé de prendre une carte de 10 séances pour 20 €, et d'être en règle de cotisation à ENEO-SPORT ;

BOUGER ÇA FAIT UN BIEN FOU !

Information & Contact

Marguerite HEMROULE, Présidente - 080/21.50.93
Annie NISEN, Secrétaire – 080/51.77.01
Joseph FRAITURE, Moniteur – 080/51.73.25

LE CABARET DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

Le 2e cabaret organisé par le CCCA ces 2 et 3 février dernier a remporté un franc succès.

Les deux représentations du samedi soir et du dimanche après-midi ont été suivies par un très nombreux public.

Le début, qui a été l'occasion de se rappeler le premier cabaret avec Marguerite qui, pour un premier anniversaire, nous a donné un veau, a été expliqué de maitre manière par Luc. Ce dernier fut d'ailleurs le plus sollicité le long du spectacle avec notre animateur vedette Alain.

Les élèves de l'école d'Ourthe nous ont transmis une série de chansons des plus bienvenues. Saluons le mérite des enseignantes qui ont su associer les petits aux plus grands.

Les chanteurs Flore, André, Jean-Claude, Michel, sous la direction de Thérèse et accompagnés par Jean-Marc au synthétiseur, ont interprété des chansons aussi variées que nostalgiques qui ont emballé le public.

Et de Popol, Hugo, et l'inspecteur Luc, devinez qui avait la meilleure réplique ?!

Avez-vous vu les 6 grands garçons de l'école Sainte-Thérèse de Gouvy ? Ils n'ont pas eu peur de nous montrer leur condition physique dans une danse des plus endiablée sous la bienveillance d'Anne-Françoise, celle-ci nous ayant d'ailleurs gratifiés d'une magnifique bonne du curé, sous l'œil attentif de Michel, notre « curé ».

Après l'entracte a suivi la pièce en 3 actes :

« LA FÊTE AU VILLAGE »

Les acteurs Luc, Flore, Sabine, Valérie, Michel, Bastien et Manu, dans des épisodes variés et surprenants, ont tenu en haleine le public jusqu'à la fin.

Roger nous a permis d'occuper les temps libres par des morceaux d'harmonica.

Le tout s'est terminé par deux chansons chantées ensemble sous les vivats du public.

Avec un peu d'imagination et beaucoup de bonnes volontés, ce fut une réussite multiculturelle et intergénérationnelle.

L'échevin et le président des Ainés ont remercié tour à tour tous les acteurs pour leur belle interprétation, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, et ont souhaité qu'une telle activité se renouvèle.

PS N'oubliez pas que le DVD est désormais disponible. Il s'agit en fait de 2dvd, un concernant le montage vidéo de 120 min du cabaret et l'autre comprenant 250 photos haute définition des meilleurs moments du spectacle.

Ces DVD sont en vente chez G. SCHEUREN - 080/51.74.38 au prix de 10 € les 2. Le bénéfice de cette vente sera intégralement versé aux soins palliatifs de la région de Vielsalm - Gouvy - Houffalize.

SPORT

REMISE DES MÉRITES SPORTIFS

Ce 29 mars dernier, la commune de Gouvy a eu le plaisir de remettre les mérites sportifs 2011 et 2012, ainsi que de mettre à l'honneur la Maison-Blanche de Cherain.

La tradition veut que l'on offre un trophée. Nous avons demandé à des artistes locaux de nous réaliser des œuvres personnalisées pour chaque lauréat. Alice Nisen et Winfried TEWES, deux artistes locaux, ont relevé ce défi. Grand merci à eux pour avoir créé des œuvres de grande qualité.

Les deux lauréats du mérite sportif 2011 sont Emmeline RENARD de Courtil et Gauthier FERRO de Limerlé.

Emmeline a remporté le titre de **championne de Belgique TREC en catégorie « Jeunes Cavaliers »**. Elle a également remporté les deux manches belges de la coupe d'Europe de TREC, à Courtil et à Bande.

Elle se prépare maintenant pour les championnats d'Europe de 2013 à Mont-le-Soie.

En plus de ses qualités sportives, Emmeline est solidaire : elle emmène et conseille les autres plus jeunes afin qu'ils puissent évoluer eux aussi. C'est également la philosophie de ce sport, le TREC : l'entraide entre cavaliers.

Gauthier, quant à lui, est âgé de 20 ans et a obtenu le titre de **champion de Belgique de vélo trial en 2011**. Cette discipline consiste à franchir des obstacles naturels ou artificiels à vélo, sans mettre pied à terre. Le pilote doit maitriser son vélo avec équilibre. Ce sport demande une force de caractère et exige des efforts tant sur le plan physique que mental.

Gauthier pratique le vélo depuis l'âge de 11 ans. Il a participé à plusieurs manches du Championnat d'Europe et du monde : France, Espagne, Allemagne, Écosse, Angleterre, Tchéquie, Slovaquie, Suède...

Son frère, Germain, âgé de 18 ans, a été plusieurs fois champion également.

Étant donné qu'il a atteint les objectifs qu'il s'était fixés (il a déjà été champion de Belgique en 2008), Gauthier a décidé de se consacrer maintenant à la moto trial.

Concernant les mérites sportifs 2012, Vikky ARNAUTS d'Ourthe et le groupe d'athlètes gouvions du club d'athlétisme de Spa, emmenés par Chloé LAURANT, ont été retenus.

En effet, **Vikky** est la petite étoile provinciale de la gymnastique. Chaque dimanche soir, elle quitte sa famille et particulièrement sa sœur jumelle pour rejoindre le Centre de Formation Francophone des élites en gymnastique de Mons. Elle se prépare actuellement pour les futurs championnats d'Europe, du monde ainsi que des Olympiques Juniors qui auront lieu en 2016. Elle est également pressentie pour participer aux Jeux olympiques de 2020.

Passionnée par cette discipline depuis toute petite, Vikky, du haut de ses 11 ans, s'adonne plus de

15 heures par semaine à ce sport ! Ce n'est que le vendredi, en fin de journée qu'elle rejoint sa famille qui parcourt ainsi plus de 430 km, deux fois par semaine, pour assouvir une passion. Quel mérite !

Concernant le groupe d'athlètes gouvions du club d'athlétisme de Spa, voici tout d'abord les résultats de **Chloé Laurant :**

Indoor 2012 :

- Vice championne de Belgique et de la LBFA (Ligue belge francophone d'athlétisme) au triple saut (11m05).
- Vice championne LBFA de pentathlon (60 m haies, hauteur, poids, longueur, 800 m) et meilleure performance belge scolaire au saut en longueur (5m59).

Outdoor 2012 :

- Vice championne de Belgique et LBFA Triple saut 11,44 m.
- Vice Championne LBFA 100 m haies 14"76.

SPORT AINÉS

- Championne Francophone Heptathlon (100 m haies, hauteur, poids, 200 m, longueur, javelot et 800 m).

Résultats de Simon Dutroux :

Indoor 2012 :

- 3e LBFA triple saut 11,01 m
- 6e Championnat de Belgique 10,88 m

Outdoor 2012 :

- 3e LBFA triple saut 11m07
- 4e Championnat de Belgique 10,97 m

Lise Luxen ,

Indoor 2012 :

- 5e LBFA Triple saut 10,04 m

Outdoor :

- 5e LBFA Triple saut 10,15 m

Emma Léonard et Chloé Dutroux ont également représenté Gouvy en compétition.

En plus des 4 mérites sportifs, la commune de Gouvy a souhaité mettre à l'honneur la **Maison-Blanche de Cherain**. Une belle reconnaissance pour la qualité de ses actions au profit de jeunes en difficultés, entre autres grâce au sport et à la pratique arbitrale.

Après avoir reçu le **Prix du Fair-Play Panathlon de la fédération Wallonie-Bruxelles 2011** dans la catégorie « Projet Fairplay », la Maison-Blanche s'est vue également récompensée au niveau international en recevant un **Diplôme d'Honneur par le Comité International pour le Fairplay** (CIFP) pour ses actions de promotions du fairplay.

Encore bravo à toutes et tous, ainsi qu'à leur entourage, pour tant d'efforts fournis... et de si beaux résultats !.

À VÉLO DANS MA COMMUNE LE MERCREDI

Vous aimez les villages de la commune ?

Vous adorez sillonner les petits chemins et routes tranquilles ?

Vous êtes libre **le mercredi entre 14H et 17H30 ?**

Prenez votre VTC (vélo tous chemins) et venez rejoindre notre groupe tous les mercredis.

D'avril à fin octobre : RDV à 13h50 (départ 14h) pour une balade de +/- 20 km à allure tranquille à travers notre belle région. Prendre contact pour connaitre le lieu de RDV car celui-ci change suivant l'itinéraire choisi.

Information & Contact

Auguste HUET - 0473/99.04.33 ou 080/51.00.24
huet.auguste@gmail.com

MASTER CLASS FOOT PHILIPPE LÉONARD

Master Class Foot Philippe Leonard pour le perfectionnement de nos jeunes joueurs de foot.

Organisateur : ASBL ACROFOOT, association réunissant les clubs de Montleban , Bovigny, Houffalize et Tavigny.

Tous les lundis jusqu'au 27/05/2013 dans les installations de Houffalize.

- **Horaires**

17 h 30 à 18 h 30 U5 à U9 Poussins et Diablotins

18 h 30 à 19 h 30 U10 à U13 Préminimes et Minimes

19 h 30 à 20H30 U14 à U17 Scolaires et jeunes juniors

Information & Contact

Jean François LOSCIUTO - 0498/81.65.13

CHATEL JANVIER 2013 UN BEAU SUCCÈS

280 salmiens, gouvions et personnes des communes avoisinantes nous ont suivis cette année encore dans nos aventures à la découverte voire au perfectionnement de la pratique du ski.

Premier séjour en ce début janvier avec réveillon du Nouvel An sur place.

Des conditions de neige exceptionnelles avec la présence de Monsieur Soleil en prime pendant une partie de la semaine. Seule journée neigeuse, le 1er janvier 2013 (ce qui arrangeait pas mal de monde !).

Le ski, une découverte pour certains (non sans mal au début) ou le perfectionnement avec de grands progrès réalisés pour d'autres, voilà le quotidien de notre troupe.

Un accueil exemplaire de la part de nos hôtes dans une structure répondant aux attentes de chacun, des repas copieux avec en prime trois soirées « Fondue fromage, raclette et tartiflette » comblaient le grand appétit des Ardennais.

Trois soirées à thèmes venaient agrémenter le programme chargé, mais servaient surtout à resserrer si besoin en était les liens de ce groupe pittoresque.

Une dernière anecdote (qui se termina bien heureusement) venait clôturer ce premier séjour.

En effet, notre champêtre (haut en couleur de la vie salmienne), Taupy , pour ne pas le citer, s'était aventuré, accompagné de deux gentes dames, sur des chemins escarpés (pas trop grave), mais surtout en dehors de tous balisages !

Essayant de trouver un passage, le sieur fut emporté dans son élan et fit une chute de plusieurs dizaines de mètres. Secouristes aidants, notre grand téméraire fut sauvé de sa mauvaise posture sans trop de dégâts !

Après un jour de récupération, il était de nouveau sur pied et prêt à emmener ses accompagnatrices sur des chemins cette fois plus sécurisés.

Deuxième séjour pendant la période du carnaval, où le groupe déposa ses valises à « L'ours blanc », structure connue puisque déjà fréquentée préalablement.

Toujours des conditions de neige exceptionnelles, un temps malheureusement plus capricieux en fonction de la période, mais surtout une très bonne ambiance de groupe ont fait de ce second voyage une réussite.

Très peu de blessés sont à signaler du moins dont la gravité est bénigne.

Rendez-vous est déjà fixé à tous les amateurs de glisse pour le Nouvel An ainsi qu'au carnaval 2014 !

Attention pour les personnes désireuses de nous accompagner, il faudra être très réactif vu la demande !

Au plaisir de pouvoir encore vous compter parmi nous dans ces folles aventures, nous vous donnons rendez-vous à l'an prochain.

Bernard Lebrun - SFC asbl

SÉANCE DE DÉCOUVERTE DE LA MARCHE NORDIQUE

Organisée par René NIZETTE instructeur de base en collaboration avec MaNOVA Asbl.

Le 30 avril 2013 à 18:30

Lieu : Terrain football Gouvy
Durée : 90 min. Cout : 10 €
Réservations : 0474/71.39.70 - 080/21.53.34

La séance de découverte sera suivie par 5 séances d'initiation :

- **Les 07-14-21-28/05 et le 04/06/2013**
- Ces 5 séances sont au prix de 50 €

La Marche nordique – une activité tonique….

Née dans les années '30 en guise d'entrainement d'été des skieurs de fond finlandais, la marche nordique s'est récemment popularisée dans nos contrées.

La marche nordique convient à **tout public** et se pratique à l'aide de bâtons (spécialement conçus à cet effet) - **toute l'année**, dans un milieu naturel.

Elle présente l'avantage d'offrir un impact avéré sur la santé, tout en restant une activité douce :

- Renforcement du système cardiovasculaire
- Optimalisation du travail musculaire
- Sauvegarde ou… retour de la ligne > à combiner avec un programme d'amaigrissement
- Prévention de l'ostéoporose
- Évacuation du stress
- Améliore le système immunitaire

Pour tirer le meilleur parti des bienfaits de la marche nordique, il y a une technique simple à acquérir. Pour éviter d'adopter des attitudes non correctes, difficiles à rectifier par la suite, il est vivement conseillé de participer à des stages d'initiation, qui sont organisés en 6 séances de 90 minutes.

Pendant l'apprentissage, l'intérêt se porte sur :

- position et mouvement des mains et bras
- maintien et gainage du corps, posture
- mouvement des ceintures scapulaire et pelvienne
- l'étude du pas et déroulement du pied.

Elle se fait plus naturellement, sur chemins de terre…

Information & Contact

MaNOVA ASBL - Auli EKMAN
0475/92.63.00 - www.marche-nordique.be

TRAIL & RANDO DE LA CEDROGNE, 4E ÉDITION

À Montleban, le 22 juin 2013

Venez nous rejoindre pour partager notre passion et notre belle région !

- **Parcours de 7,5/13/26 et 43 km.**

Cette année encore, l'organisation soutiendra deux personnes atteintes d'un handicap en leur offrant les bénéfices de la journée, Emy et Dylan.

Dans le but de vous garantir une organisation de qualité et une grande convivialité, le nombre de dossards disponibles sera limité à 500... inscrivez-vous vite sur **www.trc-montleban.be**

Un foulard multifonction est offert aux 200 premiers inscrits !

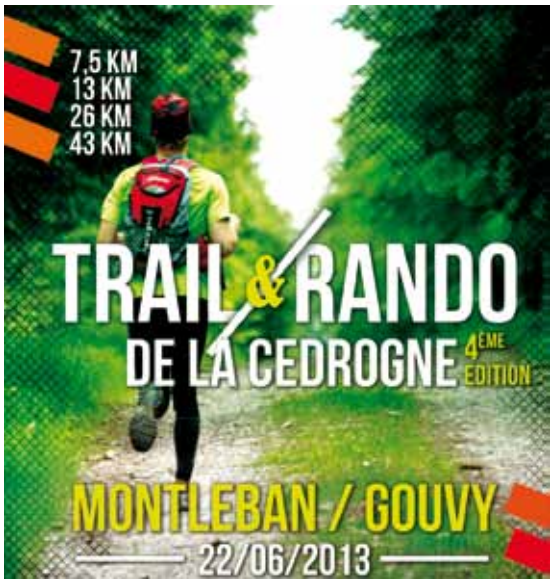

Information & Contact

F. GOORIS - 0494/42.50.56 - trc-montleban@hotmail.com

www.trc-montleban.be - Préinscription via : www.ris-timing.be

ÉCONOMIE – EMPLOI

Ménage & Vous asbl

Entreprise agréée

N° entreprise : 0455447959

TITRES-SERVICES

Inter-ALE

Courtil 129 – 6671 GOUVY
Ale.gouvy@scarlet.be

Vous recherchez de l'aide-ménagère à domicile ?

- **MÉNAGE & VOUS, c'est le nettoyage de votre maison, y compris les vitres,**
  - la lessive,
  - le repassage à domicile,
  - la préparation des repas.
- **MÉNAGE & VOUS c'est aussi :**
  - la création d'emplois d'aide-ménagère de proximité, pour tout demandeur d'emploi, indemnisé ou non,
  - quel que soit le niveau d'étude,
  - un véritable contrat de travail, pécule de vacances, prime de fin d'année, assurances, vêtements de travail, frais de déplacement…

Nous sommes en partenariat avec les entreprises inter-ALE « Ménage & Vous » des communes de Vielsalm, Manhay, Houffalize et Tenneville

Ménage & Vous

Personne de contact : Karin PLOTTES
Tél : 080/64.38.16 - Fax : 080/64.38.17
ale.gouvy@scerlet.be

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Après-midi sur rendez-vous

Le Savoir Fer

Personne de contact : Chantal DUFRASNE
Tél : 0477/55.09.26

Heures d'ouverture :
Lundi de 7h30 à 17h
Mardi, mercredi et jeudi de 8h à 14h
Vendredi de 8h à 17h

ALE 519

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi : de 8h à 11h30
vendredi sur rendez-vous

Activités

Insertion des chômeurs de longue durée par la remise en activité.

- Démarches pour l'obtention de la carte ACTIVA/WIN-WIN.
- Activités proposées
- Garderie dans les écoles
- Garde d'enfants au domicile des parents
- Petit entretien des pelouses et jardins
- Petits bricolages

Information & Contact

Mme Chantal DEROANNE
Tél. : 0471/37.86.37 – Fax : 080/64.38.17
ch.deroanne@gmail.com

Courtil 129 – 6671 Gouvy

ACCUEILLANT[E]S D'ENFANTS

Le service « P'tits Soleils » encadre des Accueillantes d'enfants à domicile et s'adresse aux parents désireux de confier la garde de leurs enfants à des professionnelles de confiance, motivées et aux compétences reconnues.

Le service d'Accueillantes conventionnées P'tits Soleils – agréé ONE – bénéficie d'une longue expérience et est actif sur les communes de GOUVY, HOUFALIZE, LA ROCHE et VIELSALM.

URGENT !

Recherche des Accueillantes(e)s d'enfants

Domicilié(e)s sur la commune de GOUVY, souhaitant garder à leur domicile des enfants de 0 à 3 ans.

- **Le service offre :**
  - Un statut revalorisé
  - Des formations continues
  - Un encadrement professionnel
  - Une aide à l'installation
- **Formation requise**
  - Être détentrice d'un diplôme de puéricultrice, institutrice, éducatrice, auxiliaire de l'enfance…
  - Formation accélérée d'accueillante à caractère familial (IFAPME, institut de promotion sociale…)

Information & Contact

Caroline KAUTEN
(assistante sociale de référence sur Gouvy)

080/64.38.14 tous les jours de 9 h à 12 h
(sauf les vendredis des congés scolaires.)

RECHERCHONS DES ÉTUDIANTS

Commune de GOUVY

Cette année encore, la commune engage des étudiants durant les vacances d'été pour divers travaux :

- Au sein du service « travaux » de la commune ;
- À la bibliothèque communale ;
- Pour l'élagage en forêt ;
- Un étudiant pour le « Well Camps » (camps scouts) - Condition : être en possession du permis B.

Si vous êtes intéressé(e) par l'un de ces postes, veuillez envoyer votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et l'attestation à générer via le site student@work - 50 days) pour le 7 mai 2012 au plus tard, à l'attention de

Madame Delphine NEVE, secrétaire communale,
Administration communale de Gouvy,
Bovigny 59 à 6671 Gouvy

ou par e-mail : delphine.neve@gouvy.be

VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB « POINTS, MAILLES ET FANTAISIES »

Venez nous rejoindre au club de tricot-broderie-couture-patchwork pour un agréable moment de détente et pour partager vos idées et votre bonne humeur ou simplement bavarder entre amies autour d'une tasse de café.

Information & Contact

Local de location de ski. (à côté de la bibliothèque)
Avenue Noël 11 b à GOUVY.

Françoise GODIN — 080/51.01.24

4E BROCANTE DE MONTLEBAN - Dim 12/04/13

Pour la **quatrième année consécutive, l'association de fait du village de Montleban** vous invite à participer à sa grande brocante au profit des élèves de l'école d'enseignement spécialisé Thibault.

Cette école possède une classe intégrée à l'IMP de Mont-Houffalize.

Grâce à votre généreuse participation, les bénéfices sont attribués à l'achat de matériel pédagogique à destination des 2 entités.

Nous vous invitons également à notre marché aux fleurs le samedi 11 mai.

Les commandes se font via le bon de commande disponible au bureau du SI Gouvy, à l'administration communale ou en le téléchargeant à l'adresse suivante : **www.gouvy.eu/fleursmontleban2013.pdf.** Vous pouvez demander à l'Administration Communale (080/29.29.29) de vous l'envoyer.

Les bons de commande doivent nous parvenir pour le **25 avril au plus tard.**

Les fleurs seront disponibles le **samedi 11 mai de 8h à 12h à l'école**.

Dans l'espoir de vous compter nombreux lors de ces 2 manifestations.

LE PATRO… DÉTENTE ET AVENTURES !

Tu as entre 6 et 16 ans ?

Le PATRO, c'est un mouvement de jeunesse reconnu. C'est un lieu de détente et d'aventures, on y rencontre des jeunes de son âge, on y participe à des activités : petits et grands jeux, bricolages, projets, hikes, camps… Mais c'est également un lieu où l'on apprend différentes valeurs indispensables pour la vie future : la sociabilité, le respect d'autrui, le partage, la solidarité... Bref, on y apprend à vivre ensemble dans la découverte de soi et des autres. Le Patro, c'est bien d'autres choses encore, mais le meilleur moyen de les découvrir est encore de nous rejoindre !

Le Patro, c'est qui ?

Le Patro est ouvert aux filles âgées de 4 à 16 ans. Nous nous organisons en trois sections encadrées par une équipe d'animatrices formées et responsables.

- Les Benjamines et les Poussins de 4 à 8 ans.
- Les Étincelles de 8 à 12 ans.
- Les Alpines de 12 à 16 ans.

Le Patro, c'est quand ?

Le Patro c'est tous les samedis (de 14 h à 16 h 30 pour les Étincelles et les Benjamines, et de 19 h 30 à 22 h pour les Alpines), pour se retrouver et vivre grands jeux et activités variées. Sans oublier les activités spéciales tout au long de l'année. (Excursions, préparation du grand feu, journées spéciales, hike...) Et, bien sûr, le camp de juillet, aboutissement d'un an de patro et temps fort de l'année !

Le Patro, c'est où ?

Les réunions patro se déroulent au local le Naneux, rue de la gare 7a, à côté de la chapelle, mais aussi dans le village ou les bois environnants.

La cotisation.

Le patro est un mouvement de jeunesse reconnu par l'ONE. Pour cela, il faut qu'il réponde à une série de critères comme des animatrices formées, et des patronnées affiliées, c'est-à-dire assurées !

C'est pourquoi nous demandons une cotisation de 16 € pour les Alpines, et 21 € pour les Benjamines et les Étincelles, montant qui sert à couvrir l'affiliation, le gouter de 16 h, le matériel, et les frais divers. L'affiliation assure votre enfant pour toute l'année, durant toutes les activités particulières et durant les dix jours de camp.

Calendrier des réunions disponible sur la page Facebook du Patro de Gouvy, et sur demande.

Information & Contact

Camille GRANDJEAN - 0470/89.04.66
patro.gouvy@gmail.com

SOUVENONS-NOUS DE GENEVIÈVE

À propos de la stèle pour Geneviève

L'artiste Bruno Quoilin de Ferrières a déjà travaillé une centaine d'heures pour la réalisation de cette stèle.

Pour rappel, ce sera une colonne en granite de Sprimont surmontée de deux mains ouvertes avec un papillon posé sur chacune d'elle.

Le tout en bronze qui sera coulé dans une petite fonderie artisanale.

Bruno travaille actuellement à la finition de ces mains qui sont réalisées en cire perdue : un travail précis et délicat.

Des photos seront prises en cours de réalisation afin de vous montrer tout le travail que cela requiert.

Ceci étant dit, Jean Pol Frank et moi-même voudrions vous signaler que le résultat des deux concerts a dépassé nos espoirs et nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui, de près ou de loin, y ont participé.

Nous remercions également les deux groupes d'Albert Pemmers de Habay et d'Alex Hilgers de Deidenberg pour leur prestation gratuite, ainsi que plusieurs groupements de notre commune qui ont tenu à manifester leur solidarité, à savoir :

- Les membres du Comité du motocross de Cherain.
- La Maison de village de Beho.
- Le comité de la fête de la framboise.
- Les membres de l'Alpine club Ardenne de Cherain.

Merci pour cette solidarité qui nous propulse toujours vers l'avant et nous redonne confiance en l'humain.

La stèle devrait être mise en place dans le courant du mois de juin, et elle portera le nom de « Respect ».

C. Lentz

© Albert Dalcq

DIVERTISSEMENT

7FM, VOTRE RADIO !

7FM est depuis longtemps LA radio de référence dans le nord du Luxembourg et se veut être un moteur de promotion de notre région, via ses deux fréquences : le 96.2 FM à Gouvy et le 89.1 FM à Bastogne.

7FM est une radio familiale proposant 13 bulletins d'informations nationales et régionales par jour, 5 rendez-vous agendas, l'infotrafic, des jeux-concours, mais aussi toute l'actualité musicale, people ou insolite. 7FM, c'est encore des rubriques web, jeux vidéos, rendez-vous d'artistes, séquence voyage, séquence de la Mutualité Socialiste du Luxembourg…

Information & Contact

- **Vous organisez un évènement ?**

Informez-nous-en en nous contactant sur

info@7-fm.be ou au 080/77.10.42. Rejoignez-nous sur www.7-fm.be et www.facebook.com/7fmradio

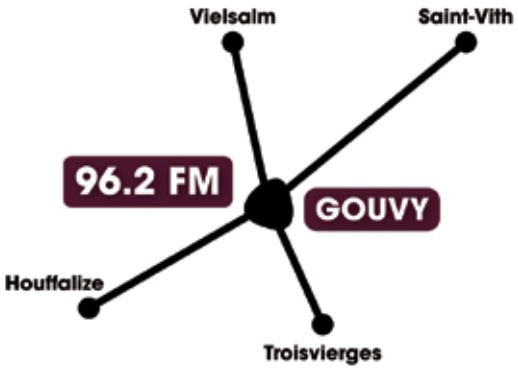

ARTISTES DE LA COMMUNE DE GOUVY

Timothée TOUSSAINT est né le 21/01/91 à Libramont

Pour Timothée, l'art en général et en particulier la musique c'est une passion depuis toujours, à commencer par des soirées de musique avec ses frères et terminant par des cours de spécialité. Après une formation sur les techniques d'enregistrement et de mixage à la Stella Audio School à Bruxelles en 2010, il suit pour le moment une formation de régisseur et technicien de spectacle à Chateau-Massart à Liège. Il mixe de la drum & bass depuis 4 ans dans le collectif DJZU tout en étant DJ/producteur pour le groupe de rap 100 crew.

Depuis 2012, il mixe en solo aux soirées El Redemptor, Yo Dubsta et NoName. Il a gagné un concours lancé par le jeune label Tailwhip Records basé à Huy qui lui a permis de produire un album « yoetc - Desunt » qui sera en vente sur le net en avril. Malgré son jeune âge, la liste des concerts est déjà assez impressionnante ; des concerts un peu partout en Ardenne, à Liège et à Bruxelles en partageant l'affiche avec Zombeats, Yan Geyser, Seiswork et des DJ internationaux comme Jade, Macky G, DJ Guv, Tomba, Athys & Duster... et pour le coté hip-hop avec les Enfants 2 Kartier, L'or du commun, La Smala, TSR Crew, Convok...

Dernièrement, il a donné son premier stage de production et enregistrement sur Ableton Live pour la « Mézon », maison des jeunes de Huy.

Sa musique est assez variée dans les ambiances, mais dans l'ensemble souvent sombre avec des basses profondes et des batteries incisives et saccadées sur un tempo rapide et des mélodies tintées de soul, jazz et hip-hop. Son objectif tout proche : multiplier les projets et les soirées et améliorer le home studio pour pouvoir faire sa musique de manière plus professionnelle.

Contact : Timothée TOUSSAINT - Limerlé 6670 - yoetc@live.be - soundcloud.com/yoetc

Bérangère MARÉCHAL est née le 20 septembre 1988 à Bastogne

Les fées lui ont mis un crayon dans la main depuis sa naissance, car le dessin est devenu une vraie passion au point qu'elle en fait son métier. Les études suivies ont consacré son art : 3 années d'études à Saint Luc Liège en section Bande dessinée et 2 années d'études au Luxembourg section dessin d'animation 2D (dessin animé).

Le C.A.P dans la poche elle se sent prête à enseigner son savoir aux plus jeunes qu'elle, en tant que professeur d'éducation artistique.

Actuellement, les seuls dessins qu'elle réalise sont des fanas (œuvre s'inspirant d'un univers existant) et des croquis, car elle consacre plus de temps à une seconde passion, le cosplay (réalisation de costumes à partir d'œuvres existantes tels les dessins animés, les mangas, les jeux vidéos...

Voir sa page : www.facebook.com/pages/Mito-Lowe/431814120174701?fref=ts)

Grâce à ce hobby, elle a appris énormément de choses en couture et en bricolage. Avec autant de flèches à son arc, c'est une promesse d'un bel avenir artistique.

Justement, pour l'avenir elle aimerait pouvoir enseigner le dessin ou travailler dans un studio d'animation 2D, ce qui lui permettrait de transmettre son savoir et sa passion d'artiste.

Contact : mito_lowe@hotmail.com